

Rapport financier



Rapport financier

49 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Principales transactions en 2001 et 2002, avec effet sur le périmètre du groupe

Impact des monnaies étrangères

Données financières clés

Performance financière

Activités opérationnelles par zone

Situation et ressources financières

Gestion des risques du marché

Recherche et développement

60 COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET ANNEXES

Compte de résultats consolidé

Etat consolidé des bénéfices et pertes pris en compte

Bilan consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Annexes aux comptes annuels consolidés

Rapport du commissaire

117 INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

Résultats, dividendes, actions et cours de l'action

Actionnaires

Evolution du cours de l'action Interbrew, comparé au Dow Jones Euro Stoxx 50

Calendrier financier

Contact avec les investisseurs

Rapport de gestion du conseil d'administration

Le rapport de gestion du conseil d'administration doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités d'Interbrew.

PRINCIPALES TRANSACTIONS EN 2001 ET 2002, AVEC EFFET SUR LE PÉRIMÈTRE DU GROUPE

Plusieurs acquisitions, cessions et nouvelles joint-ventures ont influencé notre résultat d'exploitation et notre situation financière durant ces deux dernières années.

TRANSACTIONS EN 2001

Augmentation de la participation au Luxembourg

En mai 2001, Interbrew a augmenté sa participation dans le holding luxembourgeois BM Invest de 31% à 50% pour un montant de 13,9m d'euros. Comme Interbrew contrôlait et consolidait déjà BM Invest, cette transaction n'a pas eu d'impact sur le traitement comptable.

Augmentation de la participation en Roumanie

En 2001, Interbrew a augmenté sa participation dans ses 3 entités roumaines pour détenir 95,86% de Proberco, 97,31% de CDN et 70,71% de Bianca Interbrew Bergenbier.

Achat d'une option permettant l'acquisition d'une participation de 5% en Corée du Sud

En juin 2001, Interbrew a acheté une option lui permettant d'acquérir 5% de titres supplémentaires dans notre filiale sud-coréenne, Oriental Breweries, à partir de 2006. L'option est considérée comme un instrument dérivé et est présentée au bilan comme un paiement anticipé à long terme.

Acquisition de Diebels en Allemagne

En juillet 2001, le groupe a acheté 80% de la brasserie Diebels en Allemagne. L'acquisition a été finalisée le 31 août 2001 et, par conséquent, consolidée à partir de septembre 2001.

Acquisition de Beck en Allemagne

En août 2001, Interbrew a annoncé un accord d'achat de la brasserie Beck & Co à Brême, en Allemagne. Cet accord porte sur une participation totale de 99,96 % dans Beck & Co. La marque principale de cette brasserie est la bière Beck's, connue internationalement. Les résultats de Beck ont été consolidés à partir du 1er février 2002, date de finalisation de l'acquisition.

Vente de Krym en Ukraine

Suite à l'acquisition de Rogan en 2000 et, pour se conformer à la décision des autorités de la concurrence en Ukraine, Interbrew a vendu la brasserie Krym en novembre 2001.

Vente de Carling Brewers au Royaume-Uni

En décembre 2001, Interbrew a conclu un accord avec Adolph Coors Company pour la vente de Carling Brewers. Carling Brewers a été consolidée dans les comptes annuels d'Interbrew en 2001 pour l'année complète. En 2002, elle a été consolidée jusqu'au 2 février, date de clôture de la vente. Le résultat de la cession a été comptabilisé dans les états financiers de 2001.

TRANSACTIONS EN 2002

Restructuration de notre participation dans la brasserie de Luxembourg

En mai 2002, suite à un accord conclu avec son partenaire luxembourgeois, Interbrew a augmenté sa participation dans la branche bière et a vendu l'activité relative au parc immobilier. Fin d'année, Interbrew détenait 92,88% de l'activité bière. La perte du résultat d'exploitation de la branche immobilière n'a pas eu d'impact significatif sur le bénéfice net de la société.

Acquisition des droits d'importation et de distribution de Bass ale aux Etats-Unis

En septembre 2002, Interbrew a signé un accord portant sur l'acquisition de tous les droits d'importation et de distribution de Bass ale aux Etats-Unis. En vertu de cet accord, Interbrew obtiendra le contrôle opérationnel complet de cette marque aux Etats-Unis dès le 30 juin 2003.

Acquisition de Brauergilde Hannover en Allemagne

Fin décembre 2002, Interbrew a finalisé l'acquisition de 99,43% de Brauergilde Hannover AG qui détient 85,4 % de Gilde Brauerei AG (elle-même détenant 100% de Hasseröder Brauerei GmbH et 83,28% de Hofbrauhaus Wolters AG). Les volumes de Gilde Brauerei en 2002 s'élèvent à 4,8m d'hectolitres. Conformément à la législation allemande, Interbrew a lancé une offre publique portant sur le solde des actions de Gilde Brauerei AG et de Hofbrauhaus Wolters AG. Bien que consolidée dans les comptes de 2002, l'acquisition, ayant eu lieu fin décembre, n'a eu qu'un impact négligeable sur le compte de résultats.

Augmentation de la participation dans Diebels jusqu'à 100%

En décembre 2002, Interbrew a pris le contrôle total de la brasserie Diebels en Allemagne en achetant les 20% restants aux actionnaires minoritaires.

Vente de l'activité verrerie de Beck située à Nienburg et de sa Brasserie située à Rostock

En octobre/novembre 2002, l'activité verrerie située à Nienburg et la brasserie située à Rostock, toutes deux achetées lors de l'acquisition de Beck, ont été vendues. Etant comptabilisées comme actifs destinés à la vente, leurs résultats opérationnels n'ont jamais été consolidés.

Fin du contrat Heineken au Royaume-Uni

Suite aux transactions d'Interbrew au Royaume-Uni, Heineken a annoncé en août 2002, la fin de nos droits de distribution au Royaume-Uni dès mars 2003. Les volumes d'Heineken dans ce pays ont déjà diminué de 10% en 2002 pour atteindre 1,8m d'hectolitres.

Acquisition de participations minoritaires

Interbrew a acheté les participations minoritaires suivantes en 2002. Ces participations n'ont pas influencé le résultat d'exploitation de la société puisqu'elles ont toutes été comptabilisées au prix d'acquisition.

Participation minoritaire	Date
Augmentation jusqu'à 41,2% dans Pivovarna Union, en Slovénie	Plusieurs transactions jusqu'en juin 2002
12,6% dans Damm Group, en Espagne	Février 2002
9,3% dans Apatin, en Serbie	Mai 2002
24% dans Zhujiang, en Chine	Décembre 2002

Augmentation de participations majoritaires

Interbrew a augmenté ses participations majoritaires dans plusieurs de ses filiales. Comme celles-ci étaient déjà complètement consolidées, les transactions n'ont pas eu d'impact sur le résultat d'exploitation, mais ont réduit les intérêts minoritaires et donc influencé le bénéfice net de la société.

Participation majoritaire	31 décembre 2002	31 décembre 2001
CDN, en Roumanie ⁽¹⁾	96,15%	97,31%
Proberco, en Roumanie ⁽¹⁾	NA	95,86%
Bianca Interbrew Bergenbier, en Roumanie ⁽¹⁾	NA	70,71%
Kamenitza, en Bulgarie ⁽²⁾	84,78%	83,62%
Plevensko Holding, en Bulgarie ⁽²⁾	NA	99,98%
Sun Interbrew limited, en Russie	67,98%	66,24%

⁽¹⁾ CDN a absorbé Proberco et Bianca Interbrew Bergenbier. Le pourcentage détenu par Interbrew après cette fusion s'élève à 96,15%.

⁽²⁾ Plevensko Holding a fusionné avec Kamenitza. Le pourcentage détenu par Interbrew après cette fusion s'élève à 84,78%.

Acquisition des activités brassicoles du groupe K.K. Brewery en Chine

En novembre 2002, Interbrew a signé une convention portant sur l'acquisition de 70% des activités brassicoles du groupe K.K. Brewery situé dans le delta du Yangtze. La clôture de la transaction est prévue pour le premier semestre de 2003.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En janvier 2003, Interbrew a signé une convention avec une tierce partie mettant fin à l'accord de licence et de distribution de nos produits en Italie. Selon cette convention, Interbrew retrouvera le contrôle total de toutes ses marques sur le marché italien à partir du 1er mars 2003.

MARCHÉS MATURES ET MARCHÉS ÉMERGENTS

Les filiales que nous avons acquises dans les marchés matures génèrent, dans leur ensemble, des chiffres d'affaires nets par hectolitre et des marges d'exploitation plus élevés. La répartition des volumes entre les marchés matures et émergents est de respectivement 64% et 36% en 2002 et 65% et 35% en 2001, et ce sur base des volumes excluant notre quote-part dans nos participations minoritaires.

IMPACT DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

L'évolution des taux de change des monnaies étrangères a eu un impact important sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation. Les devises les plus importantes, dans le cadre de nos activités, sont la livre sterling, le dollar canadien, le dollar américain, le won sud-coréen et le peso mexicain. En 2002, la répartition par devise de notre chiffre d'affaires net a été la suivante: la livre sterling 22,2%, le dollar canadien 17,7%, le dollar américain 11,1% et le won sud-coréen 7,3%.

En 2002, Interbrew a enregistré un impact de devise négatif de (21)m d'euros sur le bénéfice d'exploitation (EBIT), dont (19)m d'euros dus à l'évolution du dollar canadien par rapport à l'euro. Cet impact de devise n'inclut pas l'impact de devise négatif du rouble par rapport à l'euro. La Russie exprime ses résultats en euros et, en principe, ajuste ses prix de ventes sur base des marges budgétées en euros. Cependant, suite au renforcement rapide de l'euro au cours du second semestre 2002, il y a un impact de devise négatif sur le bénéfice d'exploitation d'approximativement (24)m d'euros. En raison de notre important intérêt minoritaire dans FEMSA Cerveza au Mexique, le peso mexicain, qui n'influence pas notre bénéfice d'exploitation, a un impact sur notre bénéfice net. Nos bénéfices libellés en peso mexicain ont représenté 14,4% de notre bénéfice net en 2002.

DONNÉES FINANCIÈRES CLÉS

Le tableau ci-dessous reprend les différents composants de notre bénéfice courant ainsi que certaines autres données.

Millions d'euros	2002	2001
Chiffre d'affaires net ⁽¹⁾	6.992	7.303
Coûts des ventes	(3.418)	(3.593)
Marge brute	3.574	3.710
Frais de distribution	(758)	(807)
Frais commerciaux et de marketing	(1.317)	(1.375)
Frais administratifs	(593)	(566)
Autres revenus / frais d'exploitation	(70)	(78)
Bénéfice d'exploitation, avant coûts de restructuration	836	884
Frais de restructuration	(92)	-
Dépréciation d'actifs suite aux restructurations	(16)	-
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	728	884
Bénéfice courant net, avant coûts de restructuration	545	537
Bénéfice courant net	467	537
Amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles et incorporelles (autres que du goodwill) ⁽²⁾	(544)	(569)
Amortissements et dépréciations du goodwill	(106)	(80)
EBITDA, avant coûts de restructuration	1.486	1.533
EBITDA	1.394	1.533
ROIC ⁽³⁾ , avant coûts de restructuration	10,7%	11,4%
ROIC ⁽³⁾	9,4%	11,4%

⁽¹⁾ Le chiffre d'affaires net moins les accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturée à nos clients.

⁽²⁾ Non compris la dépréciation d'actifs suite aux restructurations.

⁽³⁾ Le bénéfice d'exploitation (EBIT) divisé par les capitaux investis, incluant le goodwill.

Le tableau ci-dessous reprend les différents composants de notre bénéfice courant, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires net.

Pourcentage	2002	2001
Chiffre d'affaires net	100,0	100,0
Coûts des ventes	48,9	49,2
Marge brute	51,1	50,8
Frais de distribution	10,8	11,0
Frais commerciaux et de marketing	18,8	18,8
Frais administratifs	8,5	7,8
Autres revenus / frais d'exploitation	1,0	1,1
Bénéfice d'exploitation, avant coûts de restructuration	12,0	12,1
Frais de restructuration	1,3	-
Dépréciation d'actifs suite aux restructurations	0,2	-
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	10,4	12,1
Bénéfice courant net, avant coûts de restructuration	7,8	7,4
Bénéfice courant net	6,7	7,4
Amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles et incorporelles (autres que du goodwill)	7,8	7,8
Amortissements et dépréciations du goodwill	1,5	1,1
EBITDA, avant coûts de restructuration	21,3	21,0
EBITDA	19,9	21,0

PERFORMANCE FINANCIÈRE

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Notre chiffre d'affaires net a diminué de (311)m d'euros, soit (4,3)%, passant de 7.303m d'euros en 2001 à 6.992m d'euros en 2002. De cette diminution, (454)m d'euros sont attribuables à l'effet net de la vente de Carling Brewers et de nos acquisitions. En outre, (101)m d'euros sont attribuables aux variations des taux de change, et 244m d'euros, soit 3,3%, à la croissance interne. Celle-ci résulte d'une hausse des volumes et d'un effet prix / mix produits favorable dans toutes les zones, marchés matures et marchés émergents.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation (à l'exclusion des accises et des coûts de restructuration) ont diminué de (263)m d'euros, soit (4,1)% passant de 6.419m d'euros (87,9% du chiffre d'affaires net) en 2001 à 6.156m d'euros (88,0%) en 2002. Le coût des ventes et les frais de distribution en pourcentage du chiffre d'affaires net ont diminué légèrement. Les frais commerciaux et de marketing en pourcentage du chiffre d'affaires net sont au même niveau que l'exercice précédent. Cependant, une attention accrue a été portée à une utilisation efficace des fonds. Les frais administratifs et les autres revenus / frais d'exploitation ont été influencés par les changements du périmètre du groupe en 2002 par rapport à 2001. Les charges d'exploitation reflètent en 2002 également une augmentation du coût des pensions de 50m d'euros due à l'impact des acquisitions, de la vente de Carling Brewers et de la faiblesse du marché des capitaux. Pour de plus amples informations relatives à la comptabilisation des pensions, se référer à l'annexe 1 (P) et 24 des comptes annuels consolidés.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles (autres que du goodwill) en pourcentage du chiffre d'affaires net sont restés stables. L'amortissement du goodwill, quant à lui a augmenté, passant de 1,1% à 1,5% suite principalement à l'acquisition de Beck.

Au cours du premier semestre 2002, la sous-traitance de nos activités de distribution secondaire au Royaume-Uni a été annoncée. Une provision de 64m d'euros a été comptabilisée pour couvrir les frais de restructuration y afférents. En septembre 2002, l'optimisation de nos capacités de production en Europe de l'Ouest a été annoncée, suivie par une confirmation en janvier 2003 de l'accord de restructuration conclu avec les syndicats. Le coût total de cette restructuration industrielle s'élevait à 44m d'euros. Ce montant a été pris en compte dans les résultats de 2002, sous la forme d'une réduction de valeur d'actif de 16m d'euros et d'une provision de 28m d'euros couvrant un plan social.

BENEFICE D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (EBITDA)

L'EBITDA a diminué de (139)m d'euros soit (9,1)%, passant de 1.533m d'euros (21,0% du chiffre d'affaires net) à 1.394m d'euros (19,9% du chiffre d'affaires net). Avant coûts de restructuration, l'EBITDA, en pourcentage du chiffre d'affaires net, a augmenté en 2002 de 0,3% pour atteindre 21,3%.

Cette diminution de l'EBITDA est attribuable à l'effet net de la vente de Carling Brewers et de nos acquisitions pour un montant de (159)m d'euros et à la comptabilisation des provisions de restructuration liées à la sous-traitance de nos activités de distribution secondaire au Royaume-Uni et à l'optimisation de nos capacités de production en Europe de l'Ouest, pour un montant de (92)m d'euros. En outre, (26)m d'euros sont attribuables aux variations des taux de change et 138m d'euros, soit 9,0%, à la croissance interne.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Le bénéfice d'exploitation a diminué de (156)m d'euros, soit (17,6)%, passant de 884m d'euros (12,1% du chiffre d'affaires net) en 2001, à 728m d'euros (10,4% du chiffre d'affaires net) en 2002. Avant coûts de restructuration, le bénéfice d'exploitation de 2002 en pourcentage du chiffre d'affaires net a diminué de 0,1% pour atteindre 12,0%, suite principalement à une augmentation de l'amortissement du goodwill.

Cette diminution du bénéfice d'exploitation est attribuable à nos acquisitions et désinvestissements pour (129)m d'euros et aux provisions de restructuration pour (108)m d'euros. En outre, (21)m d'euros sont attribuables aux variations des taux de change et 102m d'euros, soit 11,5%, à la croissance interne.

ROIC

Le ROIC avant coûts de restructuration a diminué, passant de 11,4% en 2001 à 10,7% en 2002. Cette diminution est la conséquence des acquisitions effectuées en 2002 (en ce compris Brauergilde Hannover qui est incluse dans les capitaux investis mais qui ne contribue pas au bénéfice d'exploitation en 2002).

PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS NETS

Les charges financières nettes s'élevaient à (134)m d'euros en 2002 comparées à (176)m d'euros en 2001. Cette réduction des charges financières de 42m d'euros est due principalement à une amélioration de notre position financière et à une diminution des taux d'intérêt. Cet impact positif est compensé en partie par la reconnaissance de la juste valeur des instruments financiers et par des pertes de change plus élevées.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les impôts sur le résultat se sont élevés à (162)m d'euros en 2002 soit 27,3% du bénéfice de l'exercice avant impôts et résultat des entreprises associées, et à (179)m d'euros en 2001, soit 25,3%.

QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La quote-part dans le résultat des entreprises associées s'est élevée à 71m d'euros en 2002 et 67m d'euros en 2001. FEMSA Cerveza représente presque l'entièreté du résultat des entreprises associées en 2002, étant donné que nos participations minoritaires dans Tradetam et Grolsch ont été vendues lors de la vente de Carling Brewers. Le résultat de 2002 inclut un impact non récurrent positif de 9m d'euros lié à une meilleure application de la comptabilité d'inflation.

BÉNÉFICE COURANT NET

Le bénéfice courant net est passé de 537m d'euros en 2001 à 467m d'euros en 2002. Avant coûts de restructuration, le bénéfice courant net s'élevait à 545m d'euros en 2002. Avant coûts de restructuration et amortissements du goodwill, il a augmenté de 34m d'euros, ce qui s'est traduit par une augmentation de 4,9% de notre bénéfice corrigé par action (de 1,44 à 1,51).

Les intérêts minoritaires s'élevaient à (36)m d'euros en 2002 et (59)m d'euros en 2001, dû principalement à l'évolution de la rentabilité de nos sociétés en Europe de l'Est et en Corée du Sud.

ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

Le produit exceptionnel en 2001 résultait d'une reprise de 360m d'euros sur l'amortissement du goodwill de Bass, compensée partiellement par la comptabilisation de frais relatifs à la transaction s'élevant à 199m d'euros.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES PAR ZONE

Le tableau ci-dessous indique nos volumes totaux de ventes au niveau mondial, répartis par zone et par pays. Les volumes totaux n'incluent pas seulement les marques et les licences que nous possédons, mais aussi les marques de tiers que nous brassons en tant que sous-traitant et les produits de tiers que nous vendons à travers notre réseau de distribution, particulièrement en Europe de l'Ouest. Les volumes vendus via nos activités d'exportation sont mentionnés séparément.

VOLUME DE VENTES D'INTERBREW AU NIVEAU MONDIAL

Millions d'hectolitres	2002	2001
Europe de l'Ouest ⁽¹⁾		
Royaume-Uni ⁽²⁾	14,0	10,7
Belgique	6,4	6,4
Pays-Bas	2,7	2,7
France	2,7	2,7
Luxembourg	0,2	0,2
Allemagne ⁽³⁾	6,0	0,5
Italie ⁽⁴⁾	1,1	-
Exportation & licences	2,0	1,8
	35,1	25,0
Amérique du Nord		
Canada ⁽⁵⁾	9,5	9,1
Etats-Unis ⁽⁴⁾	6,6	4,8
Cuba	0,7	0,7
	16,8	14,6
Marchés émergents		
<i>Europe Centrale</i>		
Hongrie	2,3	2,2
Bulgarie	0,9	1,3
Croatie	1,7	1,7
Roumanie	1,5	1,5
Monténégro	0,3	0,6
Bosnie	0,1	0,1
République Tchèque	2,6	2,6
	9,4	10,0
<i>Europe de l'Est</i>		
Russie	8,2	7,9
Ukraine	5,5	5,0
	13,7	12,9
<i>Asie-Pacifique</i>		
Corée du Sud	7,9	8,0
Chine	0,6	0,4
	8,5	8,4
	31,6	31,3
Activités d'exportation ⁽⁴⁾	2,3	2,2
Bass ⁽⁶⁾	1,1	17,1
Total à l'exception de notre quote-part dans nos participations minoritaires	86,9	90,2
Quote-part dans nos participations minoritaires (année complète)	10,1	6,9
Total	97,0	97,1

⁽¹⁾ Y compris sous-traitance / produits commerciaux: 7,0m d'hectolitres en 2002; 6,5m d'hectolitres en 2001.

⁽²⁾ Inclus les anciennes activités de Bass en Irlande du Nord et en Ecosse depuis janvier 2002.

⁽³⁾ Inclus les volumes de Diebels et de Beck ainsi que ceux liés à l'activité eaux et limonades (2,3m d'hectolitres en 2002).

⁽⁴⁾ En 2001, nos activités d'exportation reprenaient les activités de Bass aux Etats-Unis, transférées aux Etats-Unis en 2002, et les activités d'exportation en Italie, transférées en Italie en 2002. A partir de 2002, nos activités d'exportation reprennent les volumes générés par Beck, en ce compris les volumes vendus sous licence au Royaume-Uni. Les volumes générés par nos activités d'exportation étaient inclus en Europe de l'Ouest en 2001.

⁽⁵⁾ Inclus les volumes liés à la sous-traitance à partir de 2002 (0,4m d'hectolitres).

⁽⁶⁾ Inclus les ventes de Carling Brewers pour une période de 5 semaines en 2002, et les ventes de Bass pour toute l'année 2001.

Les paragraphes qui suivent commentent nos activités en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest, nos activités liées à Bass et celles liées aux Marchés Émergents pour les années 2002 et 2001. Les montants mentionnés et expliqués ci-dessous ne reflètent ni les activités d'exportation, ni celles des sociétés holdings. Pour les exercices 2002 et 2001, les sociétés holdings et les activités d'exportation représentaient respectivement 54m d'euros et 14m d'euros au niveau de l'EBITDA, et 39m d'euros et 9m d'euros au niveau de notre profit d'exploitation. On peut expliquer cette amélioration de la productivité par un meilleur résultat opérationnel de nos activités d'exportation et un contrôle strict des coûts dans les sociétés holdings.

L'acquisition de Beck a modifié le périmètre du groupe dans 3 zones. Tout d'abord, en Amérique du Nord avec les activités de Beck aux Etats-Unis; ensuite, en Europe de l'Ouest avec les activités bières et eaux et limonades en Allemagne, les exportations en Autriche et en Suisse, et l'activité bières en Italie; enfin, dans nos activités d'exportation avec le reste de l'activité de Beck & Co, en ce compris les ventes de Beck's sous licence au Royaume-Uni.

AMÉRIQUE DU NORD

	2002	2001	Evolution
Chiffre d'affaires net	2.014	1.830	10,1%
EBITDA	459	429	7,0%
Bénéfice d'exploitation	340	313	8,6%
ROIC	25,2%	25,8%	(60)pb

Le chiffre d'affaires net a augmenté de 184m d'euros, malgré la baisse de (101)m d'euros attribuable aux variations de taux de change dues à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien et au dollar américain. L'augmentation nette de 285m d'euros résulte d'une part, de changements du périmètre du groupe pour un montant de 192m d'euros (transfert des activités de Bass aux Etats-Unis vers les Etats-Unis en 2002 et acquisition des activités de Beck en Amérique du Nord en 2002) et d'autre part, d'une croissance interne de 93m d'euros ou 5,1%, principalement due à la croissance de nos volumes aux Etats-Unis et à des augmentations de nos prix au Canada.

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 27m d'euros. La baisse de (22)m d'euros attribuable aux variations de taux de change a été plus que compensée par une croissance interne de 49m d'euros, soit 15,7%. Des coûts logistiques et autres frais s'élevant à 12m d'euros et liés au lock-out d'un de nos sites au Canada, ont influencé nos résultats en 2002. En outre, des négociations salariales dans 2 de nos brasseries ont conduit à une augmentation du coût des pensions de 7m d'euros en 2002 et pour les 2 années suivantes. Ces coûts additionnels ont été plus que compensés par une croissance de notre chiffre d'affaires net et par un contrôle strict des coûts.

Le ROIC a diminué, passant de 25,8% en 2001 à 25,2% en 2002. Cette diminution est due au transfert des activités de Bass aux Etats-Unis vers les Etats-Unis en 2002. A périmètre comparable, le ROIC s'élève en 2002 à 28,2%, soit 240pb supérieur à 2001.

EUROPE DE L'OUEST

	2002	2001	Evolution
Chiffre d'affaires net	3.345	2.505	33,5%
EBITDA, avant coûts de restructuration	631	412	53,2%
EBITDA	539	412	30,8%
Bénéfice d'exploitation, avant coûts de restructuration	326	224	45,6%
Bénéfice d'exploitation	218	224	(2,7)%
ROIC, avant coûts de restructuration	9,8%	20,5%	(1.070)pb
ROIC	6,8%	20,5%	(1.370)pb

Malgré un effet taux de change négatif de (11)m d'euros, le chiffre d'affaires net a augmenté de 840m d'euros. L'impact total des changements du périmètre du groupe représente une augmentation de 806m d'euros du chiffre d'affaires net de l'Europe de l'Ouest. Les 45m d'euros (ou 1,8%) restants représentent la croissance interne et peuvent être expliqués par une croissance des volumes dans la zone et par des augmentations de prix en Bénéfrix, compensées en partie par l'influence défavorable du secteur sur les marges et le mix produits au Royaume-Uni. Le bénéfice d'exploitation a diminué de 6m d'euros par rapport à 2001. Avant coûts de restructuration, le bénéfice d'exploitation est passé

de 224m d'euros en 2001 à 326m d'euros en 2002. Cette croissance résulte de l'effet combiné de changements du périmètre du groupe de 67m d'euros, d'un effet taux de change négatif de (1)m d'euro et d'une croissance interne de 36m d'euros, ou 16,1%. La croissance interne du chiffre d'affaires net et un contrôle sévère de coûts expliquent cette bonne performance.

Le ROIC avant coûts de restructuration a diminué, passant de 20,5% en 2001 à 9,8% en 2002. Cette baisse s'explique par l'augmentation des capitaux investis liée à nos acquisitions en 2002. A périmètre comparable, le ROIC avant coûts de restructuration s'élève en 2002 à 26,9%, soit 640pb supérieur à 2001.

BASS

Les chiffres ci-dessous représentent l'activité de Bass Brewers au Royaume-Uni dans son entièreté pour les 12 mois de 2001, tandis qu'en 2002, ils ne représentent que 5 semaines de l'activité vendue de Carling Brewers. Suite aux changements importants du périmètre du groupe liés à Bass, la comparaison d'une année à l'autre n'est pas pertinente.

	2002	2001
Chiffre d'affaires net	83	1.541
EBITDA	4	340
Bénéfice d'exploitation	(9)	176
ROIC	-	6,5%

MARCHÉS ÉMERGENTS

	2002	2001	Evolution
Chiffre d'affaires net	1.381	1.311	5,3%
EBITDA	338	338	-
Bénéfice d'exploitation	140	162	(13,6)%
ROIC	8,4%	9,0%	(60)pb

Le chiffre d'affaires net a augmenté de 70m d'euros, soit 5,3%, passant de 1.311m d'euros en 2001 à 1.381m d'euros en 2002. L'évolution des taux de change a eu un effet positif de 7m d'euros et la vente de Krym un effet négatif de (7)m d'euros. La croissance interne s'élève à 70m d'euros ou 5.3%. Cette croissance s'explique par une évolution favorable de nos prix et du mix produit en Europe Centrale et en Corée du Sud, par l'impact, en 2002, des hausses de prix réalisées en 2001 en Europe de l'Est et par l'augmentation de nos volumes.

En 2002, les 3 régions ont contribué à l'EBITDA des marchés émergents dans les proportions suivantes : Europe Centrale 34%, Europe de l'Est 22% et Asie-Pacifique 44%.

Le bénéfice d'exploitation en 2002 a diminué de (22)m d'euros, soit (13,6)%, passant de 162m d'euros en 2001 à 140m d'euros en 2002. L'évolution des taux de change a eu un impact positif de 2m d'euros. Les (24)m d'euros restants représentent la perte interne de la zone où la bonne performance de la région Asie-Pacifique, de l'Ukraine et de certains pays d'Europe Centrale (Hongrie, Croatie et République Tchèque) n'a pas pu compenser les résultats inférieurs en Bulgarie, au Monténégro et en Russie.

L'effet des taux de change dans les marchés émergents n'inclut pas l'impact de devise négatif lié à l'évolution du rouble par rapport à l'euro. La Russie exprime ses résultats en euros et, en principe, ajuste ses prix de ventes sur base des marges budgétées en euros. Cependant, suite au renforcement rapide de l'euro au cours du second semestre 2002, il y a un impact de devise négatif sur le bénéfice d'exploitation d'approximativement (24)m d'euros.

En Europe Centrale, la baisse des volumes est due à la chute de notre part de marché en Bulgarie et à la grève au Monténégro. En Bulgarie, l'environnement économique toujours défavorable a poussé le consommateur vers des produits à prix plus bas et des emballages à faibles marges. Au cours du dernier trimestre de 2002, Interbrew a repositionné son portefeuille de marques en Bulgarie afin de restaurer sa position concurrentielle. Au Monténégro, la grève a frappé nos activités principalement durant l'importante saison d'été. Les parts de marché dans la plupart des autres pays ont augmenté, mais les taux de croissance du secteur furent inférieurs aux prévisions.

En Russie, les résultats ont été influencés négativement par les coûts de brassage sur plusieurs localisations en vue d'offrir un portefeuille de marques complet avant l'été et par les coûts liés à la préparation des capacités de soutirage en PET et en cannettes qui n'ont été disponibles qu'après l'été. Etant donné l'entrée tardive de Sun Interbrew Limited dans ces nouveaux segments à croissance rapide, nous allons devoir être très compétitifs pour obtenir une part de marché raisonnable. En 2002, en plus des amortissements, une réduction de valeur sur nos actifs immobilisés de 7m d'euros a été comptabilisée suite aux changements importants des emballages sur le marché.

En Ukraine, les emballages PET étaient déjà disponibles au début de l'année 2002. Interbrew a donc pu directement tirer avantage de ce marché en croissance, ce qui s'est traduit par la plus haute part de marché que nous n'ayons jamais atteinte et par une augmentation des volumes de 18,7% (après avoir tenu compte du changement du périmètre du groupe lié à la vente de Krym). Malgré la pression des taux de change, la croissance du chiffre d'affaires s'est traduite par une augmentation de la profitabilité.

En Corée du Sud, en dépit des pressions syndicales concernant l'augmentation salariale annuelle, un contrôle sévère des coûts a permis à la région de traduire sa croissance au niveau du chiffre d'affaires net en une croissance significative du bénéfice d'exploitation. Les résultats en Chine sont meilleurs grâce à une forte croissance au niveau du chiffre d'affaires net.

SITUATION ET RESSOURCES FINANCIÈRES

FLUX DE TRÉSORERIE

Notre flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation s'élevait à 1.045m d'euros en 2002 et 1.053m d'euros en 2001. Cette diminution de (8)m d'euros est principalement due à la diminution des bénéfices avant amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles compensée en partie par des charges d'intérêt et des charges fiscales inférieures.

La trésorerie utilisée dans le cadre des opérations d'investissement s'élevait à (966)m d'euros en 2002 et (640)m d'euros en 2001. Les dépenses nettes d'investissement (acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles) s'élevaient à (510)m d'euros en 2002, supérieures de 22m d'euros à 2001. Les dépenses nettes liées aux acquisitions de sociétés s'élevaient à (476)m d'euros en 2002, supérieures de 332m d'euros à 2001. Cette évolution est le résultat de plusieurs acquisitions expliquées ci-dessous, du produit de la vente de Carling Brewers et de Niemburger Glass et du règlement du cas Brascan.

La trésorerie utilisée dans le cadre des opérations de financement s'élevait à (330)m d'euros en 2002 et à (732)m d'euros en 2001. Cette évolution est liée aux variations des nouveaux emprunts contractés d'une part et des emprunts remboursés d'autre part.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET ACQUISITIONS

Les dépenses d'investissement représentent l'acquisition d'actifs spécifiques directement destinés à la fabrication de la bière, à la chaîne de distribution ou à un rôle administratif ou de soutien. Les dépenses d'investissement incluent également l'acquisition d'immobilisations incorporelles. Les acquisitions comprennent l'achat de toute ou partie d'une autre entreprise.

Nous avons dépensé (510)m d'euros en 2002 et (488)m d'euros en 2001 pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. En 2002, approximativement 62% de nos immobilisations visaient à améliorer nos équipements de production et / ou à l'achat d'emballages consignés. 18% étaient utilisés pour les équipements commerciaux et logistiques reflétant principalement des investissements réalisés dans nos équipements logistiques primaires et secondaires ainsi que du matériel pour les points de vente de nos activités commerciales.

Les investissements nets en équipements logistiques sont inférieurs à 2001, suite aux désinvestissements liés à la sous-traitance de notre distribution secondaire au Royaume-Uni. Approximativement 8% de nos dépenses totales d'investissement ont été réalisés en technologie de l'information pour le renforcement de nos activités locales et pour le développement de notre réseau global. Enfin, 12% ont été consacrés à des investissements divers incluant l'acquisition d'immobilisations incorporelles telles que les droits de distribution sur le marché de la bière à monnaie forte à Cuba et l'acompte versé pour les droits d'importation et de distribution de Bass ale aux Etats-Unis.

Pour l'acquisition de nouvelles activités, nous avons dépensé (2.481)m d'euros en 2002 et (191)m d'euros en 2001. Nos principales acquisitions en 2002 incluaient Beck, Damm, Pivovarna Union et Brauergilde Hannover. En 2001, ces acquisitions concernaient principalement Diebels et l'achat d'une option permettant l'augmentation de notre participation en Corée du Sud.

RESSOURCES EN CAPITAUX ET CAPITAUX PROPRES

Notre dette financière nette (dettes financières à long et à court terme, trésorerie et équivalents de trésorerie et placements) a atteint, au 31 décembre 2002, 2.583m d'euros comparé à 2.662m d'euros fin 2001. Cette évolution de notre dette financière nette s'explique principalement par le flux de trésorerie positif qui résulte de l'effet combiné de nos activités opérationnelles et d'investissements.

Les capitaux propres consolidés s'élevaient, au 31 décembre 2002, à 4.694m d'euros comparés à 4.818m d'euros fin 2001. L'évolution des capitaux propres a été influencée par des écarts de conversion de (431)m d'euros comptabilisés suite au renforcement de l'euro. L'explication des mouvements des capitaux propres est mentionnée dans l'annexe 20 des états financiers consolidés.

GESTION DES RISQUES DU MARCHÉ

Les principaux risques du marché auxquels nous sommes confrontés sont les changements en matière de taux d'intérêt, de taux de change et de prix des matières premières. Notre comité de gestion des risques, qui se compose de notre Chief Financial Officer, de notre Chief Planning & Performance Officer et de notre Corporate Audit Director, se réunit au minimum tous les semestres et est chargé de vérifier les résultats de notre évaluation des risques, d'approuver les stratégies de gestion des risques, de contrôler le respect de notre politique de gestion des risques et d'informer le Comité d'Audit et Financier. Notre Comité de Gestion des Risques détermine aussi la politique relative à notre structure bilantaire et aux placements de notre trésorerie. Nous nous référons à l'annexe 27 des comptes annuels consolidés pour de plus amples informations.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En 2002, nous avons investi 15m d'euros dans la recherche et le développement comparé à 10m d'euros en 2001. Une partie de ces investissements se rapporte au domaine des études de marché, mais la plus grande partie est liée au domaine de l'optimisation des capacités de production, du développement de nouveaux produits et de nouveaux emballages. La gestion des connaissances et l'apprentissage font aussi partie de la recherche et développement. Nos collaborations avec les universités et les autres secteurs industriels pour améliorer continuellement nos connaissances représentent un grand atout.

Comptes annuels consolidés et annexes

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Exercice clôturé au 31 décembre

Millions d'euros (excepté les chiffres concernant les actions)

	Annexe	2002	2001
Chiffre d'affaires net		6.992	7.303
Coûts de vente		(3.418)	(3.593)
Marge brute		3.574	3.710
Frais de distribution		(758)	(807)
Frais commerciaux et de marketing		(1.317)	(1.375)
Frais administratifs		(593)	(566)
Autres revenus/(frais) d'exploitation	4	(70)	(78)
Bénéfice d'exploitation avant coûts de restructuration		836	884
Coûts de restructuration	5	(108)	-
Bénéfice d'exploitation		728	884
Coûts financiers nets	7	(134)	(176)
Revenus des entreprises associées		71	67
Bénéfice avant impôts		665	775
Impôts sur le résultat	8	(162)	(179)
Bénéfice après impôts		503	596
Intérêts minoritaires		(36)	(59)
Bénéfice courant net		467	537
Eléments exceptionnels	9	-	161
Bénéfice net		467	698
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions d'actions)		431	429
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées (en millions d'actions)		435	434
Nombre d'actions ordinaires à la clôture (en millions d'actions)		432	431
Bénéfice net par action (euro)		1,08	1,63
Bénéfice net par action (diluée) (euro)		1,07	1,61
Bénéfice net hors coûts de restructuration et amortissements du goodwill par action (euro) ⁽¹⁾		1,51	1,44
Bénéfice net hors coûts de restructuration et amortissements du goodwill par action (diluée) (euro) ⁽²⁾		1,50	1,42
Bénéfice net hors amortissements du goodwill et après coûts de restructuration (euro) ⁽³⁾		1,33	1,44

⁽¹⁾ Bénéfice courant net hors coûts de restructuration et amortissements du goodwill, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires.

⁽²⁾ Bénéfice courant net hors coûts de restructuration et amortissements du goodwill, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées.

⁽³⁾ Bénéfice courant net hors amortissements du goodwill, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires.

ETAT CONSOLIDÉ DES BÉNÉFICES ET PERTES PRIS EN COMPTE

Exercice clôturé au 31 décembre

Millions d'euros

	2002	2001
Ecart de conversion des monnaies étrangères	(431)	101
“Cash flow hedges” :		
Partie effective du changement de la juste valeur	6	(9)
Transférés au compte de résultats	(6)	1
Autres éléments comptabilisés directement aux capitaux propres	(1)	(1)
Bénéfice net pris en compte directement aux capitaux propres	(432)	92
Bénéfice net	467	698
Bénéfice total pris en compte	35	790
Effet des changements des principes comptables	(32)	35

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre
Millions d'euros

	Annexe	2002	2001
ACTIF			
Actifs non circulants			
Immobilisations corporelles	10	3.512	3.800
Goodwill	11	3.658	3.145
Immobilisations incorporelles (autres que le goodwill)	12	133	114
Prêts consentis portant intérêts		10	14
Participations détenues dans des entreprises associées	13	625	784
Placements	14	277	196
Impôts différés	16	199	149
Avantages du personnel	24	32	310
Créances à long terme	15	345	405
		8.791	8.917
Actifs circulants			
Prêts consentis portant intérêts		1	7
Placements	14	31	-
Stocks	17	444	556
Impôts sur le résultat à récupérer		92	76
Créances commerciales et autres créances	18	1.572	1.944
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	215	401
		2.355	2.984
Total de l'actif		11.146	11.901

BILAN CONSOLIDÉ (SUITE)

Au 31 décembre
Millions d'euros

	Annexe	2002	2001
PASSIF			
Capital et réserves			
Capital souscrit	20	333	332
Primes d'émission	20	3.212	3.209
Réserves	20	108	525
Résultats reportés	20	1.041	752
		4.694	4.818
Intérêts minoritaires			
		463	497
Dettes à long terme			
Emprunts portant intérêts	23	1.433	2.006
Avantages du personnel	24	329	304
Subventions		-	3
Dettes commerciales et autres dettes		45	6
Provisions	25	252	250
Impôts différés	16	242	276
		2.301	2.845
Dettes à court terme			
Découverts bancaires	19	122	52
Emprunts portant intérêts	23	1.320	1.028
Impôts sur le résultat à payer		224	131
Dettes commerciales et autres dettes	26	1.940	2.510
Provisions	25	82	20
		3.688	3.741
Total du passif		11.146	11.901

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Exercice clôturé au 31 décembre
Millions d'euros

	2002	2001
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Bénéfice courant net	467	537
Amortissements des immobilisations corporelles	504	550
Amortissements et dépréciations du goodwill	106	80
Amortissements des immobilisations incorporelles	31	20
Dépréciations (autres que goodwill)	27	-
Réductions de valeur sur actifs non circulants et circulants	-	1
Ecarts de change de monnaies étrangères perte / (bénéfice)	15	(14)
Produits d'intérêts	(31)	(38)
Produits des placements	(53)	(43)
Charges d'intérêts	147	218
Charges des placements	52	32
Perte / (bénéfice) relatif à la vente d'immobilisations corporelles	(13)	19
Perte / (bénéfice) relatif à la vente d'immobilisations incorporelles	(2)	(5)
Charges d'impôts	162	179
Revenus des entreprises associées	(71)	(67)
Intérêts minoritaires	36	59
Bénéfice d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des provisions	1.377	1.528
Diminution / (augmentation) des créances commerciales et autres créances	88	(138)
Diminution / (augmentation) des stocks	(30)	(51)
Augmentation / (diminution) des dettes commerciales et autres dettes	(243)	105
Augmentation / (diminution) des provisions	33	(95)
Cash provenant des opérations d'exploitation	1.225	1.349
Intérêts payés	(145)	(211)
Intérêts reçus	31	33
Dividendes reçus	25	34
Impôts sur le résultat (payés) / reçus	(91)	(145)
Flux de trésorerie avant les opérations exceptionnelles	1.045	1.060
Éléments exceptionnels nets d'impôts	-	(7)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	1.045	1.053
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Provenant de la vente d'immobilisations corporelles	84	65
Provenant de la vente d'immobilisations incorporelles	13	7
Provenant de la vente de participations	159	34
Remboursement des prêts consentis	21	4
Vente de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	1.846	13
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(2.300)	(148)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(515)	(535)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(92)	(24)
Acquisition d'autres participations	(181)	(43)
Paiement des prêts consentis	(1)	(13)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(966)	(640)

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (SUITE)

Exercice clôturé au 31 décembre
Millions d'euros

	2002	2001
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Provenant de l'émission d'actions de capital	3	17
Provenant des emprunts	5.680	421
Remboursements des emprunts	(5.864)	(1.057)
Remboursements des dettes de leasing financier	(7)	(7)
Dividendes payés	(142)	(106)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(330)	(732)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(251)	(319)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, au début de l'exercice	349	663
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus	(5)	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice	93	349

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Principes comptables significatifs	1
Information sectorielle	2
Acquisitions et cessions de filiales	3
Autres produits / (charges) d'exploitation	4
Coûts de restructuration	5
Charges salariales et autres avantages sociaux	6
Coûts financiers nets	7
Impôts sur le résultat	8
Éléments exceptionnels	9
Immobilisations corporelles	10
Goodwill	11
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	12
Participations détenues dans des entreprises associées	13
Placements	14
Créances à long terme	15
Impôts différés	16
Stocks	17
Créances commerciales et autres créances	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19
Capital et réserves	20
Bénéfice par action	21
Changement des principes comptables	22
Emprunts portant intérêts	23
Avantages du personnel	24
Provisions	25
Dettes commerciales et autres dettes	26
Instruments financiers	27
Leasing opérationnel	28
Engagements d'acquisition d'immobilisations	29
Passifs éventuels	30
Parties liées	31
Événements importants survenus après la clôture	32
Entreprises appartenant au groupe	33
Comptes abrégés non consolidés d'Interbrew SA et rapport de gestion	34

1. PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Interbrew SA est une entreprise dont le siège social est situé en Belgique. Les comptes consolidés de l'entreprise pour l'exercice comptable se terminant au 31 décembre 2002 comprennent la société et ses filiales (ensemble "Interbrew" ou "le groupe") et les intérêts de la société dans les entreprises associées. Le conseil d'administration a donné son autorisation pour la publication des comptes le 18 mars 2003.

(A) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les comptes consolidés ont été préparés en concordance avec les normes "International Financial Reporting Standards" (anciennement dénommées IAS) publiées par le Conseil des Normes Comptables Internationales (IASB) et en conformité avec les interprétations publiées par le Conseil Permanent d'Interprétation de l'IASB. Elles sont également en conformité avec la dérogation accordée par la commission bancaire belge du 19 décembre 2000. Les normes comptables appliquées sont en concordance, pour ce qui est des aspects importants, avec la septième directive européenne à l'exception de certains instruments financiers comme décrit dans l'annexe 1(V) et 27, qui sont comptabilisés à la juste valeur conformément aux normes IAS.

(B) BASE DE LA PRÉSENTATION

Les comptes annuels sont présentés en euros, arrondis au million le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés, des placements détenus à des fins commerciales et des placements destinés à la vente, qui sont repris à leur juste valeur. Les instruments ou dérivés de capitaux propres seront valorisés au coût historique si ces instruments de capitaux propres n'ont pas de cotation publiée sur un marché actif et si d'autres méthodes d'estimation raisonnable pour déterminer la juste valeur sont clairement inappropriées et inutilisables. Les éléments d'actif et de passif comptabilisés qui font l'objet d'une couverture, sont valorisés à leur juste valeur en tenant compte du risque couvert.

Les comptes annuels consolidés donnent la situation financière en date du 31 décembre 2002 et se rapportent à l'exercice se clôturant le 31 décembre 2002.

Ils sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'assemblée générale des actionnaires.

(C) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles Interbrew détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles Interbrew détient, par ailleurs, un contrôle de fait, de façon à obtenir des avantages de ses activités. Les comptes annuels des filiales sont inclus dans les comptes annuels consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il s'achève.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles Interbrew détient une influence significative sur les décisions financières et opérationnelles, sans les contrôler. C'est en général le cas si Interbrew détient entre 20% et 50% des droits de vote. La méthode de la mise en équivalence est utilisée depuis la date où l'influence significative commence jusqu'à la date où elle s'achève. Lorsque la part d'Interbrew dans les pertes des entreprises associées excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements d'Interbrew envers ses entreprises associées.

Toutes les transactions, les soldes, les pertes et les profits non réalisés entre entreprises du groupe ont été éliminés.

Une liste des principales filiales et entreprises associées du groupe est fournie dans l'annexe 33.

(D) MONNAIES ÉTRANGÈRES

(1) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les gains et les pertes qui résultent de ces transactions ainsi que la conversion des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultats. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

(2) Etats financiers des sociétés étrangères

Les opérations de la société à l'étranger sont considérées comme des filiales étrangères. En conséquence, les éléments d'actif et de passif des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des filiales étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante, sont convertis en euros au taux moyen de change de l'exercice (proche du taux en vigueur à la date de la transaction). Les éléments constituant les capitaux propres sont convertis au taux de change historique. Les écarts de conversion générés par la reconversion en euros des capitaux propres au taux de change en vigueur à la date de la clôture sont repris sous une rubrique séparée des capitaux propres, en l'occurrence les "Ecart de conversion".

Pour les sociétés étrangères exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante, les éléments d'actif et de passif non monétaires, les rubriques du compte de résultats en relation avec les rubriques du bilan précitées et les capitaux propres sont revalorisés en appliquant un indice général des prix. Celles-ci sont converties en euros au taux de clôture. Pour les filiales et les sociétés associées exerçant dans des pays où prévaut une inflation galopante et où l'utilisation d'un indice général des prix n'est pas encore stabilisée et ne fournit pas de résultat fiable, les états financiers sont convertis en euros comme si l'euro était la monnaie de présentation.

Par conséquent, les actifs et passifs non monétaires ainsi que les rubriques du compte de résultats s'y rapportant sont revalorisés en utilisant les taux historiques afin de produire les mêmes résultats dans la monnaie de présentation comme si la transaction sous-jacente avait été réalisée dans cette devise.

(3) Taux de change

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la préparation des comptes annuels :

1 euro est égal à :	Taux de change à la clôture		Taux de change moyen	
	2002	2001	2002	2001
Dollar canadien	1,654999	1,407697	1,466557	1,382694
Livre sterling	0,650500	0,608498	0,626038	0,620496
Dollar américain	1,048700	0,881298	0,934060	0,894950
Won sud-coréen	1.243,7811	1.161,440	1.166,8611	1.152,074
Peso mexicain	10,990581	8,087998	8,962662	8,364351
Rouble russe	33,272334	26,49007	28,830907	25,98077
Hryvnia ukrainien	5,532901	4,669620	4,923554	4,822058
Forint hongrois	236,294896	245,1581	243,427459	257,5992
Lev bulgare	1,954599	1,955830	1,952088	1,955830
Lei roumain	35.137,0344	27.855,15	30.783,438	25.703,208
Yuan chinois	8,680103	7,293946	7,731132	7,408615
Kuna croate	7,442304	7,370283	7,409164	7,492938

(E) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(1) Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou des techniques nouvelles, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, sont comptabilisés en tant qu'actif si le produit ou le procédé est réalisable techniquement et commercialement et si la société a suffisamment de ressources pour réaliser le développement. Les frais activés comprennent les coûts de matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement comptabilisés en tant qu'actif sont repris au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir principes comptables M).

(2) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par la société, sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir principes comptables M). Les frais relatifs au goodwill et marques générés en interne sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus..

(3) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs concrétisés dans l'actif spécifique y relatif, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés parmi les charges lorsqu'ils sont encourus.

(4) Amortissements

Les actifs immobilisés incorporels sont amortis linéairement sur une période correspondant à leur durée estimée de vie économique utile. Les droits de livraison sont généralement amortis sur 5 ans. Les licences, droits de brassage et droits de distribution sont amortis sur la période d'octroi des droits.

(F) GOODWILL

(1) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable, de la filiale ou de l'entreprise associée à la date d'acquisition.

Le goodwill est amorti linéairement sur une période correspondant à sa durée de vie économique utile. Le goodwill généré par l'acquisition d'importantes et stratégiques brasseries au Canada, au Royaume-Uni et en Allemagne est amorti sur une période de 40 ans. Le goodwill généré par l'acquisition d'autres brasseries est généralement amorti sur une durée de 20 ans. Le goodwill généré par l'acquisition d'entreprises de distribution est généralement amorti sur une période de 5 ans.

Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale à laquelle il se rapporte (à l'exception des filiales qui exercent leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante). Il est dans ce cas converti en euro en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

Le goodwill est repris au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations.
(voir principes comptables M).

Pour les entreprises associées, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de cette participation.

(2) Goodwill négatif

Le goodwill négatif représente l'excédent de la part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable par rapport au coût d'acquisition.

La partie du goodwill négatif est comptabilisée au compte de résultats au moment où les pertes et frais futurs sont encourus, dans la mesure où il se rapporte à des pertes et frais futurs qui sont identifiés dans le plan d'acquisition et qui peuvent être mesurés de façon fiable, mais qui n'ont pas encore été comptabilisés. Tout goodwill négatif restant, n'excédant pas la juste valeur de l'actif non monétaire acquis, est repris au compte de résultats sur base de la moyenne pondérée de la durée de vie économique utile des actifs qui sont amortissables. Le goodwill négatif en excès de la juste valeur des actifs non monétaires est comptabilisé immédiatement au compte de résultats.

La valeur comptable du goodwill négatif est déduite de la valeur comptable du goodwill.

En ce qui concerne les entreprises associées, la valeur comptable du goodwill négatif est comprise dans la valeur comptable de cette participation.

(G) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(1) Actifs

Toutes les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés et des dépréciations (voir principes comptables M). Le coût historique inclut le prix d'achat d'origine et les coûts accessoires directs (par exemple les taxes non recouvrables ou le transport). Le coût des actifs produits par l'entreprise même comprend les coûts des matériaux, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des coûts généraux.

(2) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs de l'actif auquel ils ont trait, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

(3) Amortissements

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est disponible pour l'utilisation, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée de vie économique utile estimée de ces actifs.

Les taux utilisés sont les suivants :

Bâtiments industriels	20 ans
Matériel et outillage de fabrication	
- Matériel de fabrication	15 ans
- Matériel de stockage et de conditionnement	7 ans
- "Duo tanks"	7 ans
- Matériel de manutention et divers	5 ans
Emballages récupérables	
- Fûts	10 ans
- Casiers	10 ans
- Bouteilles	5 ans
Mobilier et matériel des points de vente	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel informatique	3 ou 5 ans
Autres immeubles	33 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'un amortissement étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée.

(H) LEASING

Lorsqu'un contrat de leasing transfère à la société la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété d'un actif, il est considéré comme étant un leasing financier. Les leasings financiers sont portés à l'actif du bilan à la valeur présente estimée au moment de la conclusion du leasing des paiements sous-jacents, ou à la valeur de marché des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés (voir principes comptables G) et des dépréciations (voir principes comptables M).

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur la dette ouverte. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises en dettes financières à plus d'un an au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge

au compte de résultats sur la durée du leasing. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de leasing financier sont amorties de façon linéaire sur leur durée de vie économique utile (voir principes comptables G).

Les leasings d'actifs pour lesquels les avantages et risques inhérents à la propriété du bien sont conservés par le loueur sont considérés comme étant des leasings opérationnels. Les paiements relatifs à de tels leasings opérationnels sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsqu'il est mis fin à un contrat de leasing opérationnel avant qu'il ne soit arrivé à échéance, toute indemnité payée au loueur est prise en charge pendant la période au cours de laquelle il est mis fin au contrat.

(I) PLACEMENTS

(1) Titres de capitaux propres

Cette rubrique reprend les titres d'entreprises dans lesquelles Interbrew n'a pas de contrôle, ni d'influence significative. Ceci est généralement justifié par la possession de moins de 20% des droits de vote. De tels investissements sont comptabilisés à leur juste valeur sauf si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable. Ils sont dès lors comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des dépréciations.

Les dépréciations sont reprises au compte de résultats. Les changements de la juste valeur sont comptabilisés aux fonds propres.

Lors de la vente d'une participation, la différence entre le produit net de la vente et la valeur comptable est reprise au compte de résultats.

(2) Titres d'emprunt

Les placements dans les titres d'emprunt sont représentés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction ou des actifs financiers destinés à la vente. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes générés par une variation de la juste valeur sont comptabilisés aux fonds propres. Ils sont repris à l'actif du bilan à leur juste valeur représentant leur cotation publiée à la date de clôture. Les dépréciations sont reprises au compte de résultats.

(3) Autres placements

Les autres actifs financiers de la société sont repris comme étant disponibles à la vente et sont repris à leur juste valeur. Les profits et les pertes générés par une variation de juste valeur de ces actifs financiers sont repris aux fonds propres. Les dépréciations sont reprises au compte de résultats.

(J) STOCKS

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure.

Le coût des produits finis et des en-cours de fabrication reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et une affectation des frais généraux de production fixes et variables basés sur la capacité normale des installations de production. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans un contexte normal des opérations après déduction des coûts estimés d'achèvement et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

(K) CRÉANCES COMMERCIALES

Les créances commerciales sont valorisées à leur valeur nominale diminuée des réductions de valeur. A la fin de l'exercice comptable, une estimation des créances commerciales douteuses est faite sur base d'une analyse de tous les montants arriérés. Les réductions de valeur sur créances douteuses sont pratiquées pendant l'exercice au cours duquel elles sont identifiées.

(L) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse et les dépôts à terme. Dans le tableau des flux de trésorerie, les découverts bancaires sont diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(M) DÉPRÉCIATION

La valeur comptable des actifs de la société, à l'exception des stocks (voir principes comptables J) et des impôts différés (voir principes comptables S) est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il subsiste une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, le montant recouvrable est alors estimé. Pour ce qui est des immobilisations incorporelles qui ne sont plus utilisées et des goodwill amortis sur une période supérieure à vingt ans (depuis le début de la période d'amortissement), la valeur recouvrable est estimée à chaque clôture. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable ou son unité génératrice de trésorerie dépasse la valeur recouvrable. Les dépréciations sont enregistrées au compte de résultats.

(1) Estimation de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances et des placements de la société détenus jusqu'à leur échéance est la valeur présente des flux de trésorerie futurs, escomptés au taux d'intérêt originel effectif inhérent à ces actifs. Les créances à court terme ne sont pas escomptées.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur présente des flux de trésorerie estimés futurs. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie estimés futurs sont escomptés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'intérêt de marché actuel et les risques spécifiques liés à l'actif. Pour les actifs qui eux-mêmes ne génèrent pas de flux de trésorerie, le montant recouvrable est déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

(2) Reprise de la dépréciation

Une dépréciation relative aux créances ou placements détenus jusqu'à leur échéance est reprise si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une dépréciation relative à un goodwill est reprise si et seulement si la dépréciation est imputable à un événement externe spécifique de nature exceptionnelle, qui ne devrait pas se reproduire et lorsque l'augmentation de la valeur recouvrable est clairement liée à l'annulation des effets de cet événement spécifique.

Une dépréciation est reprise pour les autres éléments de l'actif lorsque survient un changement dans les estimations utilisées pour déterminer le montant recouvrable.

Une dépréciation d'actif ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif augmentée après reprise d'une perte de valeur n'excède pas la valeur comptable nette des amortissements, qui aurait été déterminée, si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée pour cet actif.

(N) CAPITAL

(1) Achat d'actions propres

Quand des actions propres (faisant partie des capitaux propres) sont rachetées, le montant payé, incluant les coûts leur étant directement attribuables, est comptabilisé comme un changement dans les capitaux propres. Les actions propres acquises sont comptabilisées comme actions de trésorerie et sont présentées en déduction des capitaux propres.

(2) Dividendes

Les dividendes sont reconnus comme une dette pendant la période au cours de laquelle ils sont attribués.

(O) PROVISIONS

Des provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière fiable. Lorsque l'impact est significatif, des provisions doivent être établies pour les flux de trésoreries estimés futurs en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de la dette.

(1) Restructuration

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque la société a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entreprise ou annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par la société ne sont pas provisionnés.

(2) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat.

(P) AVANTAGES DU PERSONNEL

(1) Obligations en matière de pension

La société met en oeuvre à travers le monde des plans de pension de type prestations définies et de type cotisations définies. Les actifs de ces plans sont en général détenus par des institutions séparées et sont en principe financés par des contributions des filiales concernées et par les membres du personnel. Ces contributions sont déterminées sur base des recommandations d'actuaire indépendants.

En ce qui concerne les plans de type prestations définies, les coûts des pensions sont estimés séparément pour chaque plan, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Suivant cette méthode, le coût des pensions est pris en charge au compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des travailleurs participant au plan et ce, sur base des recommandations d'actuaire qui effectuent une évaluation complète de ces plans au minimum tous les trois ans. Les obligations relatives aux pensions sont mesurées en tenant compte de la valeur actuelle des dépenses futures estimées, calculée en utilisant des taux d'intérêts correspondant à ceux applicables aux obligations d'entreprises de première qualité d'une durée similaire à celles des obligations en matière de pension, après déduction de la juste valeur des actifs du fonds. Les pertes et profits actuariels excédant un corridor de 10% du fonds ou de la juste valeur des actifs du plan ou de la valeur présente des obligations des dits plans si elle est plus élevée, sont reconnus au compte de résultats sur la carrière résiduelle des travailleurs participant au plan.

Si l'estimation aboutit à un bénéfice pour la société, l'élément de l'actif comptabilisé sera limité au total net des pertes actuarielles non reconnues et des coûts des services passés et de la valeur actuelle de tous les remboursements futurs ou des réductions des contributions futures du plan.

Les obligations de la société concernant les contributions au plan de pension de type prestations définies sont prises en charge au compte de résultats quand elles sont subies.

(2) Autres avantages postérieurs à la pension

Certaines entreprises du groupe ont octroyé à leurs travailleurs pensionnés des avantages liés aux soins de santé. L'octroi de tels avantages est en général conditionné au fait que les travailleurs restent au service du groupe jusqu'à l'âge de leur pension. Les charges attendues de ces avantages sont provisionnées au cours de la carrière active des travailleurs en appliquant des méthodes comptables similaires à celles mises en oeuvre pour les plans de pension de type prestations définies. Le calcul de ces obligations est réalisé par des actuaires indépendants qualifiés.

(3) Rémunération en actions ou liée aux actions

Différents programmes de "stock option" permettent aux employés de la société, aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration, d'acquiescer des actions de l'entreprise. Le prix d'exercice des options est égal à la valeur boursière moyenne des actions sous-jacentes des trente jours qui précèdent la date de l'octroi des options. Aucune charge de compensation et aucune obligation ne sont comptabilisées à la date de l'octroi des options. Au moment où l'option est exercée les capitaux propres sont augmentés à concurrence des montants reçus.

(4) Bonus

Les bonus octroyés aux employés et cadres supérieurs sont basés sur des objectifs concernant des indicateurs financiers clés. Le montant estimé des bonus est reconnu comme une charge de l'exercice.

(Q) EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Les emprunts portant intérêts sont valorisés à leur coût initial, diminué des coûts de transaction y afférents. Ensuite, ils sont valorisés à leur "coût amorti", toute différence entre le coût et la valeur de remboursement est reprise au compte de résultats pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(R) DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et les autres dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

(S) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat de l'exercice consiste en l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés au compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments qui ont directement été comptabilisés sous la rubrique "capitaux propres"; dans ce cas, les impôts sont également comptabilisés directement sous cette dernière rubrique.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé selon la méthode dite "liability method" sur toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale et la base comptable. Ceci est valable aussi bien pour les postes d'actif que pour les postes du passif. Les taux d'imposition en vigueur à la date de la clôture sont utilisés pour le calcul des impôts différés. En vertu de cette méthode, la société doit, dans le cas d'un regroupement d'entreprises, établir des provisions pour impôts différés pour la différence entre la juste valeur de l'actif net acquis et sa base fiscale.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas provisionnées : le goodwill non déductible fiscalement, la comptabilisation initiale des éléments d'actif et de passif qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et les différences concernant les participations dans des filiales tant qu'il n'est pas probable qu'elles seront extournées dans un futur prévisible.

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible permettant de compenser l'avantage fiscal. L'impôt différé actif sera réduit s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal y afférent sera réalisé.

(T) PRODUITS

(1) Marchandises vendues et services rendus

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur et qu'aucune incertitude ne subsiste quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises.

(2) Produits de location

Les produits de location sont comptabilisés selon la méthode linéaire pendant la durée de la location.

(3) Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les redevances, les produits de conversion de monnaies étrangères et les produits concernant les instruments de couverture comptabilisés au compte de résultats (voir principes comptables V).

Les intérêts, redevances et dividendes provenant de l'utilisation des ressources de l'entreprise par des tiers sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction vont revenir à l'entreprise et lorsque les revenus peuvent être estimés de façon

fiable. Les produits d'intérêts sont enregistrés lorsqu'ils sont acquis (compte tenu du temps écoulé et en tenant compte du rendement effectif de l'actif) sauf s'il subsiste un doute quant à l'encaissement. Les revenus des redevances sont enregistrés sur base d'un prorata qui tient compte des clauses de la convention. Les dividendes sont comptabilisés au compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

(4) Subventions

Les subventions sont comptabilisées initialement au bilan comme produits à reporter s'il y a une assurance raisonnable qu'elles seront perçues et que les conditions liées à la subvention seront remplies. Les subventions qui compensent les frais encourus par la société sont enregistrées comme produit au compte de résultats sur base systématique pendant la période au cours de laquelle les frais correspondants sont encourus. Les subventions qui indemnisent la société pour les frais d'éléments d'actif sont reprises au compte de résultats en tant que produits sur base systématique de la durée de vie économique utile de l'élément d'actif.

(U) CHARGES

(1) Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts dus sur les emprunts, les pertes de change sur les monnaies étrangères et les pertes émanant des instruments de couverture qui sont repris au compte de résultats (voir principes comptables V).

Tous les intérêts et les autres coûts encourus liés aux emprunts sont comptabilisés en résultat en tant que charges financières. Les frais d'intérêts relatifs aux paiements de leasing financier sont reconnus au compte de résultats en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

(2) Les frais de recherche et de développement, frais de publicité et de promotion et coûts de développement de systèmes informatiques

Les frais de recherche, de publicité et de promotion sont pris en résultat pendant l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement et de développement de systèmes informatiques sont pris en charges lorsqu'ils sont encourus s'ils ne satisfont pas aux critères d'immobilisations incorporelles (voir principes comptables E).

(V) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La société utilise des instruments financiers dérivés principalement afin de réduire les risques liés aux fluctuations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des matières premières et d'autres risques de marché. Les règles adoptées par la société interdisent l'utilisation de tels instruments à des fins spéculatives. La société ne détient ni n'émet d'instruments financiers à des fins commerciales.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés initialement à leur valeur historique. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La comptabilisation des pertes ou bénéfices non réalisés dépend de la nature des éléments couverts.

La juste valeur des taux d'intérêt "swaps" est la valeur estimée que la société recevrait ou paierait en exerçant le swap à la date de clôture, en tenant compte des taux d'intérêt actuels et de la solvabilité de la contrepartie du swap. La juste valeur d'un "forward exchange contract" est la valeur cotée en bourse à la date de clôture, soit la valeur actuelle du prix "forward" coté.

(1) Cash flow hedges

Si un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'une obligation reconnue, d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue de la société, la partie effective du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Si l'engagement ferme ou la transaction prévue dans le futur mène à la comptabilisation d'un élément d'actif ou de passif, les pertes ou les profits cumulés sont extraits de la rubrique "capitaux propres" et sont repris dans l'évaluation initiale de la valeur de l'élément d'actif ou de passif. Dans l'autre cas, les profits ou les pertes cumulés sont extraits de la rubrique "capitaux propres" et comptabilisés au compte de résultats en même temps que la transaction couverte. La partie non effective de la perte ou du profit réalisée sur l'instrument financier est reprise au compte de résultats. Les pertes et les profits provenant de la valeur temporaire de l'instrument financier dérivé sont repris au compte de résultats.

Si un instrument de couverture ou une relation de couverture est arrivé à échéance mais que la transaction couverte doit encore avoir lieu, le profit ou la perte cumulatif non réalisé à ce moment reste dans la rubrique “capitaux propres” et est comptabilisé suivant le principe ci-dessus quand la transaction a lieu. Si l’on s’attend à ce que la transaction couverte ne se produise pas, le profit ou la perte cumulatif non réalisé comptabilisé dans la rubrique “capitaux propres” est repris immédiatement au compte de résultats.

(2) Couverture d’éléments d’actif et de passif

Pour tout instrument financier dérivé couvrant l’exposition aux variations de la juste valeur d’une créance ou d’une dette comptabilisée, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l’instrument de couverture est comptabilisé au compte de résultats. La valeur de l’élément couvert est également valorisée à la juste valeur attribuable au risque couvert. La perte ou le profit y afférent est comptabilisé au compte de résultats.

Les justes valeurs des éléments couverts, relatives au risque couvert, sont les valeurs comptables à la date de clôture converties en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

(3) Couverture d’un investissement net dans une entité étrangère

Si une dette en monnaie étrangère couvre un investissement dans une entité étrangère, les écarts de conversion dus à la conversion de la dette en euros, seront comptabilisés directement en “Ecart de conversion” sous la rubrique “capitaux propres”.

Si un instrument financier dérivé couvre un investissement net dans des opérations étrangères, la partie effective du bénéfice ou de la perte sur l’instrument financier sera comptabilisée directement en “Ecart de conversion” sous la rubrique “capitaux propres”, la partie ineffective étant comptabilisée dans le compte de résultats.

(W) INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du groupe qui s’est engagée à fournir des produits ou des services dans un environnement économique particulier (secteur géographique). Ses risques et sa rentabilité sont différents de ceux des autres secteurs. Le groupe est producteur d’un seul produit, les produits et les services rendus autres que la bière représentent moins de 10% du chiffre d’affaire du groupe.

Ceci explique le choix de secteurs géographiques pour le reporting. Une segmentation entre les différentes bières produites ne fait pas partie de l’information financière interne. En outre, cette segmentation n’est pas réalisable car les mêmes installations sont utilisées pour la production de différents types de bières et que la classification d’une bière entre “premium”, “bières spéciales” et “bière standard” diffère d’un marché à un autre pour la même marque.

(X) CESSION D’ACTIVITÉS

Une cession d’activités est une composante dont le groupe se sépare ou arrête l’exploitation (agissant en vertu d’un plan déterminé) et qui représente une ligne d’activité ou une région géographique principale et distincte.

2. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée en tenant compte des secteurs géographiques du groupe, basés sur la localisation des clients.

Les montants repris pour les sociétés holdings et l'exportation globale se réfèrent aux clients localisés dans des pays où le groupe n'a pas de plate-forme industrielle. Les prix appliqués entre les secteurs sont déterminés selon le principe d'un marché concurrentiel.

Les résultats et les éléments d'actif et de passif des secteurs comprennent des éléments attribuables à un secteur, soit directement, soit repartis sur une base logique.

	Europe de l'Ouest		Amérique du Nord		Marchés émergents		Bass		Sociétés Holding et exportations globales		Consolidé	
Millions d'euros	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Chiffre d'affaires net	3.345	2.505	2.014	1.830	1.381	1.311	83	1.541	169	116	6.992	7.303
EBITDA ⁽¹⁾	539	412	459	429	338	338	4	340	54	14	1.394	1.533
Bénéfice d'exploitation	218	224	340	313	140	162	(9)	176	39	9	728	884
Coûts financiers nets											(134)	(176)
Revenus des entreprises associées											71	67
Impôts sur le résultat											(162)	(179)
Intérêts minoritaires											(36)	(59)
Eléments exceptionnels											-	161
Bénéfice net											467	698
Actifs sectoriels	5.768	2.593	1.877	1.926	2.197	2.378	-	3.271	439	904	10.281	11.072
Participations détenues dans les entreprises associées											625	784
Eliminations inter-sectorielles											(278)	(321)
Actifs non alloués											518	366
Total de l'actif											11.146	11.901
Passifs sectoriels	1.799	1.466	560	613	541	550	-	652	371	308	3.271	3.589
Eliminations inter-sectorielles											(278)	(317)
Passifs non alloués											8.153	8.629
Total du passif											11.146	11.901
Dépenses brutes en investissement	240	159	143	87	212	203	6	108	7	2	608	559
Dépréciations	17	-	-	-	12	-	-	-	-	-	29	-
Reprises de dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	360	-	-	-	360
Amortissements des immobilisations corporelles	225	171	82	87	175	166	11	125	11	1	504	550
Amortissements des immobilisations incorporelles	79	22	37	31	14	10	2	23	4	14	136	100

⁽¹⁾ Bénéfice d'exploitation plus dépréciations et amortissements.

3. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE FILIALES

Millions d'euros	2002 Acquisitions	2002 Cessions	2001 Acquisitions	2001 Cessions
Actifs non circulants				
Immobilisations corporelles	598	(529)	60	(18)
Immobilisations incorporelles autres que le goodwill	18	-	49	-
Emprunts portant intérêts	-	-	1	-
Participations détenues dans les entreprises associées	26	(33)	-	-
Placements	106	(3)	-	-
Impôts différés	27	-	-	-
Avantages du personnel	-	(287)	-	-
Créances	71	(334)	26	-
Actifs circulants				
Emprunts portant intérêts	54	-	-	-
Placements	31	-	-	-
Stocks	42	(159)	6	(2)
Impôts sur le résultat à récupérer	5	-	1	-
Créances commerciales et autres	121	(178)	18	(2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57	(132)	10	-
Intérêts minoritaires	(71)	-	(22)	3
Dettes à long terme				
Emprunts portant intérêts	(33)	17	(3)	-
Avantages du personnel	(77)	5	(11)	-
Subventions	-	1	-	-
Provisions	-	6	-	-
Impôts différés	(113)	143	(1)	-
Dettes à court terme				
Emprunts portant intérêts	(56)	15	(1)	2
Impôts sur le résultat à payer	(21)	20	(1)	-
Dettes commerciales et autres	(221)	458	(36)	2
Provisions	(13)	-	-	-
Actifs et passifs nets identifiables	551	(990)	96	(15)
Goodwill sur les acquisitions	1.759	(990)	33	5
Goodwill sur l'augmentation des participations	10	-	19	-
Diminution des intérêts minoritaires	37	-	10	-
Perte / (bénéfice) sur cessions	-	(2)	-	(3)
Contreparties payées / (reçues), en cash	2.357	(1.982)	158	(13)
Cash (acquis) / payé	(57)	132	(10)	-
Cash outflow / (inflow) net	2.300	(1.850)	148	(13)

La différence de 4m d'euros entre le cash inflow net sur les cessions de 2002 (-1.850m d'euros) et le montant repris dans le tableau de flux de trésorerie sous la ligne "vente de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée" (-1.846m d'euros) est imputable à l'utilisation du cours moyen dans le tableau de flux de trésorerie et du cours historique dans l'état repris ci-dessus.

Le 28 août 2001, Interbrew a acquis 79,98% de la brasserie Diebels en Allemagne. L'acquisition a été comptabilisée sur base de la méthode du prix d'achat. D'autres acquisitions se rapportent à des actions additionnelles achetées à des actionnaires minoritaires en Europe Centrale et au Luxembourg et sont relatives également à des investissements qui ont pour objet l'acquisition de petites entreprises de distribution en France et en Belgique.

Depuis le 1^{er} février 2002, Interbrew a intégré Beck & Co dans ses comptes consolidés utilisant la méthode du prix d'achat. En décembre 2002, Interbrew a finalisé l'acquisition de 99,43% de Brauergilde Hannover AG. Bien que cette acquisition ait été intégrée dans les comptes de 2002 selon la méthode du prix d'achat, l'impact sur le résultat consolidé est négligeable, l'opération ayant eu lieu tardivement en décembre.

En décembre 2002, Interbrew a pris le contrôle total de la brasserie Diebels en Allemagne en achetant les 20% de parts restantes aux actionnaires minoritaires. D'autres acquisitions de 2002 sont relatives aux actions supplémentaires achetées aux actionnaires minoritaires en Russie et en Europe Centrale et se rapportent également à des investissements qui ont pour objet l'acquisition de petites entreprises de distribution en Belgique et en France. Au Luxembourg, Interbrew a conclu un accord en mai 2002 afin d'augmenter sa participation dans la branche d'activité bière et de vendre son activité immobilière.

En 2002, Carling Brewers a été consolidée jusqu'au 2 février, date de clôture de la transaction. Le résultat de la cession a été repris dans les états financiers de 2001.

En octobre / novembre 2002, l'activité verrerie située à Nienburg et la brasserie située à Rostock, toutes deux achetées lors de l'acquisition de Beck, ont été vendues. Etant comptabilisées comme investissements destinés à la vente, leurs résultats opérationnels n'ont jamais été consolidés.

4. AUTRES PRODUITS / (CHARGES) D'EXPLOITATION

Millions d'euros	2002	2001
Reprise de provisions non utilisées	27	48
Plus-values sur la cession d'immobilisations corporelles	25	18
Produits / (charges) net(te)s de location	24	27
Moins-values sur la cession d'immobilisations corporelles	(10)	(32)
Dotations aux autres provisions	(50)	(95)
Autres produits / (charges) net(te)s d'exploitation	20	36
Amortissements et dépréciations du goodwill	(106)	(80)
	(70)	(78)
Frais de recherche et de développement exposés	15	10

5. COÛTS DE RESTRUCTURATION

Les coûts de restructuration concernent la sous-traitance des activités secondaires de distribution au Royaume-Uni (64m d'euros sur le bénéfice d'exploitation) et l'optimisation de la production en Europe de l'Ouest (44m d'euros sur le bénéfice d'exploitation).

L'impact sur l'EBITDA s'est chiffré à 92m d'euros et l'impact après impôts s'est élevé à 78m d'euros.

6. CHARGES SALARIALES ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX

Millions d'euros	2002	2001
Salaires et appointements	932	957
Cotisations obligatoires à la sécurité sociale	175	175
Autres frais salariaux	78	96
Contributions aux plans de pension de type cotisations définies	5	6
Augmentation de la dette pour des plans de pension de type prestations définies	59	44
Mouvement des actifs pour des plans de pension de type prestations définies	21	(14)
	1.270	1.264
Nombre d'équivalents temps plein	35.044	37.617

7. COÛTS FINANCIERS NETS

Millions d'euros	2002	2001
Produits d'intérêts	31	38
Charges d'intérêts	(147)	(218)
Dividendes reçus des entreprises non consolidées	5	5
Produits / (pertes) net(te)s de change	(16)	3
Réévaluation d'instruments dérivés à leur juste valeur	(7)	7
Gains / (pertes) net(te)s sur la vente d'actifs financiers	3	-
Bénéfices / pertes net(te)s dus à l'inflation galopante	9	2
Autres, inclus les frais bancaires	(12)	(13)
	(134)	(176)

8. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Millions d'euros	2002	2001
REPRIS AU COMPTE DE RÉSULTATS		
Charges d'impôts courants		
Exercice en cours	(172)	(150)
(Reprises) / compléments de provision des exercices précédents	4	(9)
	(168)	(159)
(Charges) / produits d'impôts différés		
Création et reprise de différences temporaires	(20)	(34)
Impôt différé actif calculé sur les pertes des exercices précédents	-	5
Impôt différé calculé sur les pertes de l'exercice	26	9
	6	(20)
Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats	(162)	(179)
Bénéfice avant impôts	665	775
Moins les revenus des entreprises associées	(71)	(67)
Bénéfice avant impôts et avant revenus des entreprises associées	594	708
Taux d'imposition effectif	27,3%	25,3%
RÉCONCILIATION DU TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF		
Bénéfice avant impôts et revenus des entreprises associées	594	708
Ajustements de la base taxable		
Amortissements du goodwill et des immobilisations incorporelles non déductibles	69	77
Charges non déductibles fiscalement	99	91 ⁽²⁾
Dividendes non taxables résultant d'investissements dans des entreprises non consolidées	(4)	(8)
Produits financiers et autres produits non taxables	(31)	(52) ⁽²⁾
	727	816
Taux d'imposition du groupe moyen pondéré⁽¹⁾	34,8%	34,56%
Impôts au taux moyen	(253)	(282)
Ajustements des charges d'impôts		
(Utilisation) / comptabilisation des taxes sur pertes fiscales non comptabilisées précédemment	(1)	17
(Reprises) / compléments de provision des exercices précédents	4	(9)
Crédit d'impôts	1	-
Crédit d'impôts émanant de statuts fiscaux spéciaux	109	95
Changement des taux d'imposition	(10)	12
Autres ajustements d'impôts, principalement les précomptes	(12)	(12)
	(162)	(179)

⁽¹⁾ Le taux d'imposition moyen pondéré est la résultante du taux d'imposition appliqué par chaque pays, calculé sur le bénéfice avant impôts et avant éléments exceptionnels de chaque entité et en divisant la charge totale d'impôts ainsi obtenue par le bénéfice total avant impôts et avant éléments exceptionnels du groupe.

⁽²⁾ Les chiffres de 2001 ont été reclassifiés pour des raisons de comparaison.

IMPÔTS DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT DANS LES CAPITAUX PROPRES

Millions d'euros	2002	2001
Changement des principes comptables (voir annexe 22)	17	(14)
Sur la partie effective des changements de la juste valeur dans le cash flow hedge	(2)	3

9. ELÉMENTS EXCEPTIONNELS

Millions d'euros	2002	2001
Produits exceptionnels avant impôts	-	360
Charges exceptionnelles avant impôts	-	(215)
Crédit d'impôts	-	16
Produits / (charges) exceptionnel(le)s après impôts	-	161

La décision du ministre du commerce britannique, prise le 19 septembre 2001, permettant à Interbrew de garder une partie de l'activité de Bass, a été qualifiée d'événement extérieur (IAS 36 § 109), ce qui a impliqué la reprise de la partie appropriée de la dépréciation, comptabilisée en 2000. Par conséquent, 360m d'euros ont été extournés en 2001 de façon à refléter le résultat final de la cession des actifs à vendre pour se conformer à cette décision. De plus, les frais liés à la scission des activités existantes, les frais et les honoraires liés à la vente de Carling Brewers et les provisions liées à cette vente ont été pris au compte de résultats de 2001 pour un montant, net d'impôts, de 199m d'euros.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Millions d'euros	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier et agencements	En construction	Total
COÛTS D'ACQUISITION					
Solde au terme de l'exercice précédent	1.757	4.454	1.658	113	7.982
Changement des principes comptables (voir annexe 22)	-	(91)	-	-	(91)
Effet des variations des cours des monnaies étrangères	(70)	(212)	(23)	(2)	(307)
Acquisitions par voie de regroupements d'activités	468	507	181	23	1.179
Autres acquisitions	34	287	120	75	516
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	14	16	8	(36)	2
Ventes dues à des transactions d'activités	(221)	(651)	(548)	-	(1.420)
Cessions	(24)	(68)	(101)	-	(193)
Autres mutations	2	(6)	(24)	-	(28)
Solde au terme de l'exercice	1.960	4.236	1.271	173	7.640
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					
Solde au terme de l'exercice précédent	(525)	(2.512)	(1.145)	-	(4.182)
Changement des principes comptables (voir annexe 22)	-	10	-	-	10
Effet des variations des cours des monnaies étrangères	15	114	13	-	142
Acquisitions par voie de regroupements d'activités	(191)	(267)	(122)	-	(580)
Amortissements	(70)	(312)	(122)	-	(504)
Dépréciations	(2)	(21)	-	-	(23)
Ventes dues à des transactions d'activités	34	433	424	-	891
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	(1)	(4)	-	-	(5)
Cessions	11	50	60	-	121
Autres mutations	(1)	(14)	17	-	2
Solde au terme de l'exercice	(730)	(2.523)	(875)	-	(4.128)
Valeur nette comptable					
Au 1^{er} janvier 2002	1.232	1.942	513	113	3.800
Au 31 décembre 2002	1.230	1.713	396	173	3.512

ELÉMENTS D'ACTIF EN LEASING

Le groupe possède des terrains, des constructions et également des équipements en leasing. Ces contrats sont des leasings financiers. La valeur comptable des terrains et constructions sous contrats de leasing atteint au 31 décembre 2002 13,9m d'euros (en 2001: 15,4m d'euros) et la valeur comptable des installations et équipements s'élève à 9,5m d'euros (en 2001 : 12,7m d'euros).

11. GOODWILL

Millions d'euros

COÛTS D'ACQUISITION

Solde au terme de l'exercice précédent	4.346
Acquisitions par voie de regroupements d'activités	1.760
Effet des variations des cours des monnaies étrangères	(255)
Ajustements provenant de l'identification ou de changements de valeur d'actifs et de passifs identifiables	35
Cessions	(1.874)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	34
Autres	(13)
Solde au terme de l'exercice	4.033

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

Solde au terme de l'exercice précédent	(1.201)
Amortissements	(104)
Dépréciations	(2)
Effet des variations des cours des monnaies étrangères	42
Cessions	889
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	1
Solde au terme de l'exercice	(375)

Valeur nette comptable

Au 1^{er} janvier 2002	3.145
Au 31 décembre 2002	3.658

Durant l'exercice, le groupe a acquis 99,96% de Beck & Co et 99,43% de Brauergilde Hannover AG. Beck & Co est consolidée depuis le 1^{er} février 2002; Brauergilde Hannover AG est consolidée depuis le 21 décembre 2002.

En décembre 2001, Interbrew a conclu un accord pour la vente de Carling Brewers. Dans les comptes de 2002, Carling Brewers a été consolidée jusqu'au 2 février 2002, date de clôture de la vente.

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (AUTRES QUE GOODWILL)

Millions d'euro	Brevets et Licences	Frais de développement	Acomptes versés	Total
COÛTS D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	256	4	-	260
Effet des variations des cours des monnaies étrangères	(10)	-	-	(10)
Acquisitions par voie de regroupements d'activités	27	-	-	27
Acquisitions	87	-	4	91
Cessions	(19)	(4)	-	(23)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	(42)	-	(1)	(43)
Autres mutations	6	-	-	6
Au terme de l'exercice	305	-	3	308
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
Au terme de l'exercice précédent	(142)	(4)	-	(146)
Effet des variations des cours des monnaies étrangères	2	-	-	2
Acquisitions par voie de regroupements d'activités	(9)	-	-	(9)
Amortissements de l'exercice	(31)	-	-	(31)
Cessions	8	4	-	12
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	2	-	-	2
Autres mutations	(5)	-	-	(5)
Au terme de l'exercice	(175)	-	-	(175)
Valeur nette comptable				
Au 1^{er} janvier 2002	114	-	-	114
Au 31 décembre 2002	130	-	3	133

13. PARTICIPATIONS DÉTENUES DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Au 31 décembre 2002, le groupe détenait les participations importantes dans les entreprises associées suivantes :

	Intérêts du groupe
Mexique	
Femsa Cerveza	30,00%
Femsa Logistica	30,00%
Namibie	
Namibia Breweries Limited	28,91%

Ces participations sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

14. PLACEMENTS

Millions d'euros	2002	2001
Placements à long terme		
Titres de capitaux propres destinés à la vente	240	194
Titres d'emprunts détenus jusqu'à l'échéance	37	2
	277	196
Placements à court terme		
Titres de capitaux propres destinés à la vente	1	-
Titres d'emprunts détenus jusqu'à l'échéance	30	-
	31	-

Les placements à long terme destinés à la vente comprennent la part d'Interbrew dans Pivovarna Union (Slovénie), le groupe Damm (Espagne), Apatin (Serbie) et Zhujiang (Chine).

15. CRÉANCES À LONG TERME

Millions d'euros	2002	2001
Créances commerciales	12	3
Garanties	24	24
Autres créances	309	378
	345	405

L'option permettant l'achat, en 2006, de 5% de participations additionnelles dans notre filiale coréenne, Oriental Breweries, est comptabilisée sous la rubrique "autres créances", pour un montant de 26,8m d'euros.

Doosan Corporation a transféré tous ses droits, titres, intérêts et bénéfices liés à une participation d'environ 45% dans Oriental Breweries, à Hops Coöperative U.A., une coopérative de droit néerlandais.

Interbrew SA a vendu une option "put" européenne à Merrill Lynch International et ce dernier a vendu une option "call" américaine sur les actions de Hops à Interbrew SA. Le "put" sera exercé automatiquement le 2 janvier 2004 à un prix d'exercice de 612m d'euros. L'option américaine peut être exercée à n'importe quel moment à partir de 3 mois après le 26 juin 2001 jusqu'au 2 janvier 2006, sauf le 2 janvier 2004 et les huit jours ouvrables précédant cette date. Son prix d'exercice est de 642m d'euros.

Conformément aux normes IAS, ces options sont considérées comme des instruments dérivés. Néanmoins, l'option est comptabilisée à son coût d'achat car il n'y a pas de prix disponible sur un marché coté actif et que, d'autre part, les autres méthodes utilisées pour l'estimation de la juste valeur dépendent de l'application de critères de benchmark et de multiplicateurs qui peuvent rendre le changement de valeur tellement significatif que, leur utilité pour des buts comptables peut être remise en question.

16. IMPÔTS DIFFÉRÉS

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

Millions d'euros	Actifs		Passifs		Net	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Immobilisations corporelles	44	52	(265)	(244)	(221)	(192)
Immobilisations incorporelles	3	3	(31)	(27)	(28)	(24)
Autres placements	-	-	(38)	(45)	(38)	(45)
Stocks	2	2	(10)	(9)	(8)	(7)
Emprunts portant intérêts	11	1	-	(6)	11	(5)
Avantages du personnel	69	107	(1)	(91)	68	16
Subventions	-	-	-	(1)	-	(1)
Provisions	44	39	(5)	(6)	39	33
Autres éléments	22	12	(5)	(6)	17	6
Valeur fiscale des pertes reportées utilisées	117	92	-	-	117	92
Impôts différés bruts	312	308	(355)	(435)	(43)	(127)
Compensation fiscale	(113)	(159)	113	159	-	-
Impôts différés nets	199	149	(242)	(276)	(43)	(127)

DIFFÉRENCES TEMPORAIRES POUR LESQUELLES AUCUN IMPÔT DIFFÉRÉ N'EST RECONNU.

Les pertes fiscales reportées pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est reconnu s'élèvent à 145m d'euros (2001 : 145m d'euros). Des impôts différés actifs n'ont pas été comptabilisés pour les éléments ci-dessus car il n'est pas certain qu'un bénéfice imposable futur soit suffisant de façon à permettre aux filiales de bénéficier de ces avantages.

17. STOCKS

Millions d'euros	2002	2001
Acomptes versés	11	21
Matières premières et auxiliaires	189	281
En-cours de fabrication	81	72
Produits finis	97	97
Marchandises	66	85
	444	556
Stocks autres que les en-cours de fabrication		
Stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation	10	1
Valeur comptable des stocks sujets à des garanties en faveur de créanciers	9	6

18. CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES

Millions d'euros	2002	2001
Créances commerciales	1.212	1.502
Intérêts à recevoir	9	8
Impôts à récupérer (à l'exception de l'impôt sur le résultat)	33	57
Instruments financiers dérivés avec une juste valeur positive	59	27
Autres créances	259	350
	1.572	1.944

19. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Millions d'euros	2002	2001
Dépôts en banque à court terme	67	90
Comptes courants bancaires	144	307
Caisse	4	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	215	401
Découverts bancaires	(122)	(52)
	93	349

20. CAPITAL ET RÉSERVES

RÉCONCILIATION DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Millions d'euros	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Ecart de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Résultats reportés	Total
Au 1^{er} janvier 2001	329	3.195	-	452	-	90	4.066
Ajustements résultant des changements des normes comptables (IAS 29/SIC 19)	-	-	-	(20)	-	60	40
Ajustements résultant de l'application de la norme IAS 39							
Impact sur le bilan d'ouverture	-	-	-	-	-	(5)	(5)
Ecart de conversion	-	-	-	(3)	-	-	(3)
Compte de résultats	-	-	-	-	-	5	5
Comptabilisés directement en réserves (partie effective du cash flow hedge)	-	-	-	-	(8)	-	(8)
Pertes et profits pris en compte	-	-	-	104	-	693	797
Autres éléments comptabilisés directement aux capitaux propres	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Actions émises	3	14	-	-	-	-	17
Dividendes payés aux actionnaires	-	-	-	-	-	(90)	(90)
Au 31 décembre 2001	332	3.209	-	533	(8)	752	4.818
Pertes et profits pris en compte	-	-	-	(431)	-	467	36
Changement de devise de présentation d'une filiale (voir annexe 22)	-	-	-	20	-	(52)	(32)
Autres éléments comptabilisés directement aux capitaux propres	-	-	(6)	-	-	(1)	(7)
Actions émises	1	3	-	-	-	-	4
Dividendes payés aux actionnaires	-	-	-	-	-	(125)	(125)
Au 31 décembre 2002	333	3.212	(6)	122	(8)	1.041	4.694

CAPITAL ET PRIMES D'ÉMISSION

Millions d'actions	2002	2001
Emises au 1 ^{er} janvier	431,1	427,4
Emises pour cash	0,5	3,5
Actions détenues par le personnel	-	0,2
Emises au 31 décembre	431,6	431,1

Le capital autorisé est constitué de 643.896.104 actions ordinaires. Il s'agit d'actions sans dénomination de valeur nominale. Les propriétaires d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes et ont droit à une voix par action aux assemblées générales des actionnaires de la société.

Warrants

Au 31 décembre 2002, 3.120 warrants étaient en circulation pour un total de 1.248.000 actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 4.13 euros par action. L'émission ne peut dépasser le capital autorisé et doit remplir les conditions de limitation ou de suppression des droits préférentiels des actionnaires.

Dividendes

Le 18 mars 2003, un dividende de 142m d'euros, correspondant à 0,33 euros par action a été proposé par le conseil d'administration. L'affectation du résultat n'a pas été comptabilisée dans les états financiers au 31 décembre 2002.

Ecarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent d'une part tous les écarts de conversion provenant de la conversion des états financiers de sociétés étrangères et d'autre part tous les écarts de conversion provenant de la conversion des dettes et éléments de couverture des instruments dérivés couvrant les placements nets du groupe dans des filiales étrangères.

Réserves pour opérations de couverture

Les réserves pour opérations de couverture comprennent la partie effective du changement cumulatif net de la juste valeur de tous les "cash flow hedges" pour lesquels la transaction couverte n'a pas encore eu lieu.

21. BÉNÉFICE PAR ACTION

BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le calcul du bénéfice net par action est basé sur le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires, c'est à dire 467m d'euros (2001 : bénéfice net de 698m d'euros) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires en circulation pendant l'année, calculée comme suit :

MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES

Millions d'actions	2002	2001
Actions ordinaires émises au 1 ^{er} janvier	431,1	427,4
Impact des actions émises	0,3	1,5
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	431,4	428,9

BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION

Le calcul du bénéfice net dilué par action est basé sur le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires c'est à dire 467m d'euros (2001 : bénéfice net de 698m d'euros) et sur la moyenne pondérée du nombre d'actions (diluées) en circulation pendant l'année, calculée comme suit :

MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES (DILUÉES)

Millions d'actions	2002	2001
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	431,4	428,9
Impact des options d'achat d'actions émises	3,1	5,3
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées) au 31 décembre	434,5	434,2

22. CHANGEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES – CHANGEMENT DE LA MONNAIE DE PRÉSENTATION POUR LES FILIALES OPÉRANT DANS DES PAYS OÙ PREVAILT UNE INFLATION GALOPANTE

Durant l'année 2001, l'interprétation du SIC n°19 ("Monnaie de présentation - Evaluation et présentation des états financiers selon IAS 21 et IAS 29") est entrée en vigueur interdisant l'utilisation d'une devise autre que l'unité de mesure pour la présentation des états financiers. Si l'unité de mesure s'avérait être une monnaie d'un pays à inflation galopante, la revalorisation des postes non monétaires doit se faire en appliquant un index général des prix.

Jusqu'en 2001, la politique comptable d'Interbrew consistait à utiliser l'euro pour la présentation des états financiers des sociétés opérant dans des pays à inflation galopante lorsque l'utilisation d'un index général des prix était inappropriée pour la revalorisation des postes non monétaires. Ces postes étaient convertis des devises locales vers l'euro en appliquant les taux de change historiques.

Pendant l'année 2001, par suite d'un manque de documentation technique et de calculs détaillés, nous étions incapables, pour nos filiales russes et ukrainiennes, d'opérer un choix définitif entre les trois devises utilisées à savoir la devise locale, l'euro ou le dollar américain. Comme ces filiales opèrent principalement sur le marché local, nous avons opté pour l'utilisation de la devise locale en concordance avec la nouvelle SIC n°19. Le résultat de ce changement des principes comptables était une réduction du résultat net de 2001 de 11m d'euros et une augmentation des capitaux propres de 40m d'euros. Une étude plus détaillée menée pendant l'année 2002 a fait apparaître que les filiales étaient capables d'adapter leurs prix de vente pour atteindre les marges budgétées en euros de même que de continuer à planifier les acquisitions d'actifs immobilisés en euros. Nous avons donc finalement décidé d'utiliser l'euro comme devise de présentation et d'annuler les résultats des changements des principes comptables enregistrés durant l'exercice précédent.

L'impact de l'annulation des ajustements de l'année précédente se traduit par une diminution des actifs immobilisés, une diminution correspondante des capitaux propres et une réduction du niveau des amortissements futurs qui atteindront le montant des amortissements avant les changements de l'exercice précédent.

23. EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Cette annexe renseigne les termes contractuels des emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de la société aux risques de taux d'intérêts et de change, voir annexe 27.

DETTES À LONG TERME

Millions d'euros	2002	2001
Emprunts bancaires garantis	6	-
Emprunts bancaires non garantis	1.156	1.732
Obligations émises non garanties	244	232
Autres emprunts non garantis	8	27
Dettes de leasing financier	19	15
	1.433	2.006

DETTES À COURT TERME

Millions d'euros	2002	2001
Emprunts bancaires non garantis	1.244	850
Obligations émises non garanties	-	139
Autres emprunts non garantis	25	36
Lignes de crédit bancaires non garanties	44	-
Dettes de leasing financier	7	3
	1.320	1.028

TABLEAU D'ÉCHÉANCE ET DE REMBOURSEMENT DES DETTES

Millions d'euros	Total	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	6	-	6	-	-
Emprunts bancaires non garantis	2.400	1.244	82	1.067	7
Obligations émises non garanties	244	-	25	32	187
Autres emprunts non garantis	33	25	5	1	2
Lignes de crédit bancaires non garanties	44	44	-	-	-
Dettes de leasing financier	26	7	8	5	6
	2.753	1.320	126	1.105	202

DETTES DE LEASING FINANCIER

Millions d'euros	Paiements 2002	Intérêts 2002	Principal 2002	Paiements 2001	Intérêts 2001	Principal 2001
Echéant dans l'année	8	1	7	4	1	3
A plus d'un an et 5 ans au plus	17	4	13	12	3	9
A plus de 5 ans	10	4	6	10	4	6
	35	9	26	26	8	18

24. AVANTAGES DU PERSONNEL

Millions d'euros	2002	2001
Valeur actuelle des obligations de pension couvertes par des fonds	(1.261)	(2.598)
Juste valeur des actifs du plan	904	2.504
Valeur actuelle des obligations nettes couvertes par des fonds	(357)	(94)
Valeur actuelle des obligations de pension non couvertes par des fonds	(231)	(167)
Valeur actuelle des obligations nettes	(588)	(261)
Bénéfices actuariels non reconnus	(2)	(26)
Pertes actuarielles non reconnues	281	293
Coûts des services passés non reconnus	12	-
Actifs / (passifs) nets comptabilisés au bilan	(297)	6
Dettes comptabilisées au bilan	(329)	(304)
Actifs comptabilisés au bilan	32	310

La valeur actuelle des obligations nettes couvertes par des fonds, la juste valeur des actifs du plan, les bénéfices et les pertes non reconnus ont été influencés, principalement, par les changements du périmètre de consolidation de l'année.

Le rendement négatif des actifs du plan était en 2002 et 2001 respectivement de (92)m d'euros et (328)m d'euros.

OBLIGATIONS LIÉES AUX PLANS DE PENSION DE TYPE PRESTATIONS DÉFINIES

Le groupe participe à 44 plans de pension de type prestations définies, dont 34 concernent des plans de pension sous forme de système “paie finale” et 10 plans de pension sont relatifs à l’assistance médicale.

Les actifs des plans de pension ne comprennent pas des actions émises par la société, ni des biens de la société.

MOUVEMENTS DES DETTES NETTES PRISES EN COMPTE AU BILAN

Millions d'euros	2002	2001
Actifs / (dettes) net(te)s présentées au 1 ^{er} janvier	6	(44)
Dettes de transition reconnues dans le bénéfice reporté	-	(9)
Actifs / (dettes) net(te)s après retraitements au 1^{er} janvier	6	(53)
Changements du périmètre	(359)	-
Cotisations reçues	103	85
Charges comptabilisées au compte de résultats	(80)	(30)
Ecart de change	33	4
Actifs / (dettes) net(te)s au 31 décembre	(297)	6

CHARGES COMPTABILISÉES AU COMPTE DE RÉSULTATS

Millions d'euros	2002	2001
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(48)	(53)
Charges d'intérêts relatives aux obligations	(94)	(180)
Rendement attendu des actifs du plan	82	208
Coûts reconnus des services passés	(12)	(11)
Bénéfices / (pertes) actuariel(le)s	(4)	4
Bénéfices / (pertes) résultant d'accord de fin de contrat ou conclusion d'une obligation	(4)	2
	(80)	(30)

Les coûts des plans de pension pour la période sont inclus dans les rubriques suivantes du compte de résultats :

Millions d'euros	2002	2001
Coûts des ventes	(36)	(9)
Frais de distribution	(12)	(5)
Frais commerciaux et de marketing	(12)	(5)
Frais administratifs	(15)	(12)
Autres revenus / (frais) d'exploitation	(1)	1
Coûts de restructuration	(4)	-
	(80)	(30)

DETTES RELATIVES AUX OBLIGATIONS LIÉES AUX PLANS DE PENSION DE TYPE PRESTATIONS DÉFINIES

Hypothèses actuarielles principales à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées) :

	2002	2001
Taux d'actualisation au 31 décembre	6,2%	6,3%
Taux de rendement attendu des actifs du plan au 31 décembre	7,5%	7,4%
Taux prévu des augmentations salariales	3,1%	3,7%
Taux prévu des augmentations des pensions	2,1%	2,3%
Taux d'évolution des coûts médicaux	9% p.a. réduit de 0,5% p.a. réduit à 5% et 4% pour litiges dentaires	9% p.a. réduit de 0,5% p.a. réduit à 5% et 4% pour litiges dentaires

AVANTAGES LIÉS À LA RÉMUNÉRATION EN ACTIONS OU AU DROIT D'INSCRIPTION D'ACTIONS

En 1999, le groupe a établi un programme "long term incentive" (LTI) pour les cadres supérieurs. Conformément à ce programme, les droits de souscription sont offerts gratuitement aux cadres supérieurs et aux directeurs. Chaque droit de souscription donne le droit au propriétaire de souscrire à une nouvelle action ordinaire d'Interbrew SA en payant le prix moyen du cours de bourse des 30 jours précédents l'offre. Ces droits ne peuvent être exercés, en principe, qu'à partir de la fin de la troisième année de la notification de leur offre, jusqu'à la fin de la dixième année de la notification de leur offre. L'émission des droits est en accord avec les intérêts de la société et de ses actionnaires, puisqu'ils ont pour but de motiver, à long terme, la direction de la société.

Millions d'options	2002	2001
Options figées pendant l'exercice	-	-
Options au 1 ^{er} janvier	6,8	3,7
Options émises au cours de l'exercice	3,0	3,2
Options exercées au cours de l'exercice	-	-
Options annulées au cours de l'exercice	(0,3)	(0,1)
Options au 31 décembre	9,5	6,8

Le prix moyen pondéré des options à exécuter est de 21,56 euros par action (2001 : 21,03 euros par action).

25. PROVISIONS

Millions d'euros	Restructuration	Litiges	Autres	Total
Solde d'ouverture	114	17	139	270
Effet des variations des cours des monnaies étrangères	(4)	-	(2)	(6)
Changement du périmètre de consolidation	12	(1)	(5)	6
Provisions constituées	118	2	32	152
Provisions utilisées	(42)	(3)	(14)	(59)
Provisions reprises	(6)	(2)	(42)	(50)
Autres mouvements	(10)	-	31	21
Solde de clôture	182	13	139	334
Solde de clôture à long terme	123	11	118	252
Solde de clôture à court terme	59	2	21	82
	182	13	139	334

L'augmentation de la provision pour restructuration résulte, principalement, des frais liés à la sous-traitance des activités de distribution secondaire au Royaume-Uni (64m d'euros) et à l'optimisation de nos capacités de production en Europe de l'Ouest (28m d'euros).

26. DETTES COMMERCIALES ET AUTRES

Millions d'euros	2002	2001
Dettes commerciales	710	958
Dettes salariales et sociales	197	168
Impôts à payer (à l'exception de l'impôt sur le résultat)	410	612
Intérêts à payer	13	10
Emballages consignés	230	195
Garanties reçues	2	2
Instruments financiers dérivés avec des justes valeurs négatives	38	32
Dividendes	1	3
Autres dettes	339	530
	1.940	2.510

27. INSTRUMENTS FINANCIERS

TERMES, CONDITIONS ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Au cours de l'exercice, l'activité normale du groupe l'expose aux risques des taux d'intérêt, de change, de crédits et de matières premières. Pour atténuer ce risque, le groupe utilise des instruments financiers dérivés. La politique de gestion des risques du groupe interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins commerciales.

Les principaux instruments financiers couvrant le risque de fluctuation de monnaies étrangères sont des "forward exchange contracts" et dans une moindre mesure des "swaps" de devise et des options. En utilisant ces instruments financiers dérivés, l'objectif du groupe est d'éliminer ou d'atténuer l'exposition des créances, des dettes et des placements exprimés en monnaies étrangères et d'assurer les prévisions des résultats.

Les swap d'intérêts, les "collars" et les "forward rate agreements" sont utilisés de façon à fixer ou à limiter les taux d'intérêt payés sur les dettes existantes à taux d'intérêt variables.

Le risque des matières premières est évalué annuellement. La société couvre le risque identifié en utilisant une combinaison de contrats à prix fixes, d'options ou de "futures" et d'autres contrats dérivés.

RISQUE DES FLUCTUATIONS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

L'impact des taux de conversion sur les investissements nets dans des opérations autonomes en monnaies étrangères et l'actif monétaire net des opérations monétaires dans les économies où prévaut une inflation galopante ne représente pas de risque économique réel à moins que le groupe n'ait l'intention de convertir les éléments d'actif ou de passif net vers la devise de base.

Le groupe subit un risque de change sur les ventes, les achats et les emprunts exprimés dans une devise autre que l'euro. Les devises à risque sont principalement l'US dollar, le dollar canadien et la livre sterling. Le groupe suit la méthode décrite dans la "Politique de gestion financière des risques" pour couvrir les expositions nettes opérationnelles. Cela signifie que le risque d'exposition qui résulte des opérations normales entre pays et qui peut normalement être prévu sera souvent couvert à 100% pour les douze prochains mois. Le risque du groupe qui résulte des intérêts intersociétés, des intérêts de tiers, des dividendes, des royalties, des licences et des redevances sera couvert à 100% pour les six premiers mois et à 50% pour les six mois suivants.

Au 31 décembre 2002, le groupe a conclu des "forward exchange contracts" euro / US dollar pour un montant total net de 104,9m d'euros (vente à terme de US dollar) ; des "forward exchange contracts" euro / dollar canadien pour un montant total net de 79,3m d'euros (vente à terme de dollar canadien), des "forward exchange contracts" euro / livre sterling pour un montant total net de 88,6m d'euros (vente à terme de livre sterling) et des "forward exchange contracts" livre sterling / US dollar pour un montant total net de 36,2m de livres sterling (vente à terme de US dollar). Ces contrats arriveront à échéance dans le courant de l'année 2003. La société a également conclu des "forward exchange contracts" peso mexicain / US dollar pour un montant total de 5,0m d'US dollars (vente à terme de peso mexicain) qui atteindront leur date d'échéance en 2003. L'exposition du won sud-coréen est couvert par des "forward exchange contracts" won sud-coréen / euro pour un montant total de 1,2m d'euros. Les "forward exchange contracts" Hong Kong dollar / euro, dollar singapourien / euro et euro / dollar australien sont moins importants.

Le groupe participe également à trois "Cross currency interest rate swap" (contrats de swaps d'intérêts en différentes devises) qui couvrent le risque de change et d'intérêt (voir ci-après) d'une dette de 162m de dollars américains à taux d'intérêt fixes arrivant à échéance en 2008. Ces contrats expirent le 23 juillet 2008.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La politique adoptée par le groupe exige qu'au moins 45% de l'exposition de la dette totale aux variations de taux d'intérêt soit couverte sur base de sa date d'échéance moyenne. Cette politique exige que le groupe n'ait jamais plus de 80% de ses dettes fixées.

Le risque de taux d'intérêt exprimé en euro

Le groupe a conclu plusieurs "collars", "forward rate agreements" (FRA) et "Interest Rate Swaps" (IRS), afin de couvrir les fluctuations de taux d'intérêt sur une ligne de crédit de 1.600m d'euros (datée du 12 juin 2002 venant à échéance dans 5 ans) dont un montant de 800m d'euros a été prélevé au 31 décembre 2002 et repris sous la rubrique "emprunts à long terme (tranche A) et dont un montant de 710m d'euros a été prélevé au 31 décembre 2002 et repris sous la rubrique "multicurrency revolving facility" (tranche B).

Au 31 décembre 2002, la tranche A était couverte par les instruments financiers suivants :

- Un "strip" de "forward rate agreement" limitant les taux d'intérêt de 2,84% à 4,26%. Tous les "FRA" arrivent à échéance en septembre 2003.
- Un "IRS" arrivant à échéance entre 2005 et 2006 et limitant les taux d'intérêt entre 3,80% et 5,15%.
- Des "collars" arrivant à échéance en 2004 et 2005. Les "collars" limitent les taux d'intérêt à un plafond entre 4% et 4,25% et à un plancher entre 2,75% et 3,40%.
- Deux "floored IRS" arrivant à échéance en 2007 ⁽¹⁾.

Au 31 décembre 2002, la tranche B était couverte par les instruments financiers suivants:

- Des "collars" arrivant à échéance en 2003 et 2004. Les "collars" limitent les taux d'intérêt à un plafond entre 4,25% et 4,49% et à un plancher entre 2,84% et 2,95%.

Pour couvrir les taux variables de la ligne de crédit à long terme de 60,4m d'euros (en date du 29 avril 1998, arrivant à échéance après sept ans), le groupe a souscrit à un "instalment" de différents contrats "FRA" se clôturant en août 2003 avec un taux "FRA" limitant les taux entre 2,85% et 2,92%.

Risques de taux d'intérêt exprimés en dollar canadien

Le "prêt syndicataire" de 200m de dollars canadiens à taux variable venant à échéance le 12 décembre 2005 est couvert par plusieurs "IRS". Le montant total théorique des IRS est de 125m de dollars canadiens. Les swaps ont des taux fixés se situant entre 5,38% et 5,53%.

Des "collars" et des IRS ont été conclus de façon à couvrir le cash flow prévu en dollars canadiens d'un placement privé (paiements à taux d'intérêt variable). Le montant total théorique des "collars" est de 75m de dollars canadiens. Les "collars" limitent les taux d'intérêt à un maximum de 6% et à un minimum se situant entre 4,395% et 4,60%. Le montant total théorique des "IRS" est de 110m de dollars canadiens. Ces accords ont des taux se situant entre 5,055% et 5,33%.

Risques de taux d'intérêt exprimés en US dollar

Le groupe a conclu trois "cross-currency interest rate swaps" destinés à couvrir indépendamment des risques de change, le taux d'intérêt de la dette de 162m de US dollar venant à échéance en 2008. Le "cross currency interest rate swap" se termine le 23 juillet 2008.

⁽¹⁾ Ces contrats sont traités comme des instruments financiers "freestanding".

Risques de taux d'intérêt en won sud-coréen

Afin de couvrir les taux variables de deux “emprunts syndicaux” de 70.000m de wons sud-coréens qui arriveront à échéance en 2003, le groupe a conclu deux “interest rate swaps” pour un montant total de 70.000m de wons sud-coréens qui arriveront à échéance en 2003. Ces emprunts ont un taux d'intérêt fixe de 8,00% à 8,70%.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque de pertes résultant du manque d'engagements de la partie adverse relatifs aux instruments financiers “on and off-balance sheet”. La direction a établi une politique de crédit et l'exposition au risque de crédit est suivie de manière rigoureuse. Le groupe n'exige pas de garantie pour les actifs financiers. Sa politique d'investissement alloue les lignes de crédit sur base d'une liste de contreparties mentionnant un placement maximal pour chacune d'elles. Tous les placements sont à court terme (< 1 an). Les placements sont limités aux entreprises ayant un taux d'investissement de haute qualité.

A la date de clôture de bilan, le groupe n'avait pas de risques importants en matière de crédit.

L'exposition au risque de crédit des instruments financiers dérivés est de 59,5m d'euros. Ce montant correspond au total des justes valeurs positives des instruments dérivés et aux pertes maximales qui pourraient découler du non-respect des obligations contractuelles par les contreparties.

RISQUE LIÉ AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Le groupe souscrit essentiellement des contrats à prix fixes de façon à minimiser l'exposition des variations défavorables du prix des matières premières (par exemple: verre, cannettes, capsules, malt, sirop de maïs, gruau de maïs, houblon, étiquettes, boîtes en carton). La politique du groupe exige qu'un minimum de 30% des risques de matières premières soit couvert.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant auquel un élément d'actif peut être échangé, ou auquel une obligation peut être conclue, entre des parties bien informées et disposées à conclure une transaction selon le principe d'un marché concurrentiel. La juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers est déterminée en tenant compte des circonstances actuelles du groupe et en tenant également compte des frais qui seraient encourus pour échanger ou conclure l'instrument financier sous-jacent.

JUSTE VALEUR DES PRÊTS

Millions d'euros	Valeur comptable 2002	Juste valeur 2002	Valeur comptable 2001	Juste valeur 2001
Dérivés financiers				
“Forward exchange contracts”				
Eléments d'actif	25	25	1	1
Eléments de passif	(8)	(8)	(21)	(21)
“Swaps d'intérêts”				
Eléments d'actif	-	-	-	-
Eléments de passif	(28)	(28)	(8)	(8)
“Forward Rate Agreement”				
Eléments d'actif	-	-	-	-
Eléments de passif	-	-	-	-
“Collars”				
Eléments d'actif	-	-	1	1
Eléments de passif	(2)	(2)	(2)	(2)
“Cross Currency Swaps”				
Eléments d'actif	35	35	25	25
Eléments de passif	-	-	-	-
Emprunts bancaires				
Emprunts à taux fixe en florin néerlandais	-	-	(3)	(3)
Emprunts à taux fixe en euro	(30)	(31)	-	-
Emprunts à taux fixe en won sud-coréen	(56)	(56)	(43)	(44)
Emprunts à taux fixe en yuan chinois	(7)	(7)	-	-
Emprunts à taux fixe en US dollar	(4)	(4)	-	-
Emprunts à taux fixe en livre sterling	(1)	(1)	-	-
Emprunts obligataires				
Obligations en euro à taux fixe	(39)	(39)	-	-
Obligations en dollar canadien à taux fixe	(30)	(31)	(36)	(37)
Obligations en dollar américain à taux fixe	(175)	(175)	(197)	(197)
Obligations en won sud-coréen à taux fixe	-	-	(139)	(141)
Total	(320)	(322)	(422)	(426)
Bénéfices / (pertes) non comptabilisées	-	2	-	4

Les justes valeurs mentionnées ci-dessus sont basées sur les cotations des “investment dealers” ou des banquiers de la société. La juste valeur de ces instruments reflète généralement les montants estimés que le groupe recevrait à la date de clôture si le règlement du contrat est en faveur du groupe ou les montants estimés que le groupe devrait payer si le règlement du contrat lui est défavorable. Ces montants reprennent également les profits et les pertes actuels non réalisés liés aux contrats ouverts.

TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIFS ET ANALYSE DE LA REFIXATION DES TAUX

Le tableau suivant indique le taux d'intérêt effectif à la date du bilan et les périodes au cours desquelles les dettes financières ont été productives d'intérêts.

Millions d'euros	2002				
	Taux d'intérêt effectif	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts bancaires					
Emprunts en euro à taux variable	3,39%	1.692	1.692	-	-
Emprunts en rouble russe à taux variable	17,24%	68	68	-	-
Emprunts en hryvnia ukrainien à taux variable	13,08%	6	6	-	-
Emprunts en US dollar à taux variable	2,25%	25	25	-	-
Emprunts en US dollar à taux fixe	6,00%	9	1	-	8
Emprunts en forint hongrois à taux variable	9,00%	7	7	-	-
Emprunts en lei roumain à taux variable	22,52%	11	11	-	-
Emprunts en won sud-coréen à taux variable	6,72%	169	169	-	-
Emprunts en dollar canadien à taux variable	3,27%	222	222	-	-
Emprunts en euro à taux fixe	5,40%	31	5	7	19
Emprunts en won sud-coréen à taux fixe	9,79%	56	40	16	-
Emprunts en yuan chinois à taux fixe	5,68%	7	7	-	-
Emprunts en livre sterling à taux variable	4,58%	169	169	-	-
Emprunts en livre sterling à taux fixe	4,36%	1	1	-	-
Emprunts en dollar namibien à taux variable	11,10%	11	11	-	-
Emprunts obligataires					
Obligations en euro à taux fixe	3,27%	39	39	-	-
Obligations en US dollar à taux fixe	6,47%	175	2	-	173
Obligations en dollar canadien à taux fixe	6,07%	30	-	-	30
Lignes de crédit bancaires	6,26%	122	122	-	-
Dettes de leasing financier	-	25	7	12	6
Total		2.875	2.604	35	236

TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIFS ET ANALYSE DE LA REFIXATION DES TAUX (SUITE)

Millions d'euros	2001				
	Taux d'intérêt effectif	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts bancaires					
Emprunts en lev bulgare à taux variable	11,250%	2	2	-	-
Emprunts en dollar canadien à taux variable	4,748%	429	429	-	-
Emprunts en yuan chinois à taux fixe	6,274%	9	9	-	-
Emprunts en couronne tchèque à taux variable	5,090%	3	3	-	-
Emprunts en mark allemand à taux variable	8,000%	7	7	-	-
Emprunts en euro à taux variable	4,072%	574	574	-	-
Emprunts en euro à taux fixe	5,083%	43	23	20	-
Emprunts en livre sterling à taux variable	5,573%	1.323	1.323	-	-
Emprunts en won sud-coréen à taux variable	6,218%	138	138	-	-
Emprunts en won sud-coréen à taux fixe	11,000%	43	-	43	-
Emprunts en florin néerlandais à taux fixe	5,875%	3	-	3	-
Emprunts en lei roumain à taux variable	39,881%	8	8	-	-
Emprunts en rouble russe à taux fixe	19,244%	26	26	-	-
Emprunts en US dollar à taux variable	4,295%	37	37	-	-
Emprunts obligataires					
Obligations en dollar canadien à taux fixe	6,070%	36	-	-	36
Obligations en won sud-coréen à taux variable	10,000%	139	131	8	-
Obligations en US dollar à taux fixe	6,560%	196	-	-	196
Lignes de crédit bancaires	17,826%	52	52	-	-
Dettes de leasing financier	-	18	11	7	-
Total		3.086	2.773	81	232

28. LEASING OPÉRATIONNEL

LEASING OPÉRATIONNEL EN TANT QUE PRENEUR

Les leasings opérationnels non résiliables sont les suivants :

Millions d'euros	2002	2001
Echéant dans l'année	96	95
Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	358	328
Ayant plus de 5 ans à courir	154	163
	608	586

Le groupe loue un certain nombre de magasins et des installations de production sous forme de contrats de leasing opérationnel. La durée du contrat de leasing opérationnel est en général de 5 à 10 ans. Une option permet de renouveler le leasing opérationnel après sa date d'échéance. Les paiements de leasing opérationnel augmentent chaque année de façon à refléter les loyers du marché. Aucun leasing opérationnel ne comprend de loyers conditionnels.

Certaines propriétés louées en "leasing opérationnel" ont été sous-louées par la société. Les paiements des sous-locations s'élèveront à 41m d'euros l'année prochaine, à 185m d'euros entre 1 et 5 ans et à 78m d'euros à plus de 5 ans.

Au cours de l'exercice, un coût de 33m d'euros a été comptabilisé au compte de résultats pour des leasings opérationnels (2001 : 47m d'euros).

LEASING OPÉRATIONNEL EN TANT QUE BAILLEUR

Le groupe loue une partie de ses propriétés immobilières sous la forme de leasing opérationnel. Les loyers de ces leasings opérationnels non résiliables sont les suivants :

Millions d'euros	2002	2001
Echéant dans l'année	30	65
Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	133	266
Ayant plus de 5 ans à courir	75	116
	238	447

Pendant l'année en cours, 57m d'euros ont été comptabilisés au compte de résultats en tant que produits de location (2001 : 74m d'euros).

29. ENGAGEMENTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Le groupe a conclu des contrats pour un montant de 62m d'euros concernant l'achat d'actifs immobilisés (2001 : 66m d'euros).

En septembre 2002, Interbrew a acquis le contrôle opérationnel et tous les droits d'importation et de distribution de Bass ale aux Etats-Unis à partir du 30 juin 2003. Le solde du prix d'acquisition, soit 100m de dollars américains, sera payé en juin 2003.

30. PASSIFS ÉVENTUELS

A sa connaissance, la société n'a pas de passifs éventuels non repris au bilan, excepté une option "put" à Merrill Lynch International, comme décrite à l'annexe 15.

31. PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES ADMINISTRATEURS ET LES CADRES SUPÉRIEURS

Les prêts aux administrateurs et cadres supérieurs du comité exécutif atteignent 3m d'euros (2001 : 3,9m d'euros). Ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique "autres créances" (voir annexe 15) dont 2,9m d'euros des prêts précités portent intérêts (2001 : 3,2m d'euros).

Les membres du comité exécutif reçoivent, en plus du salaire, des avantages qui ne sont pas octroyés en liquide. Le groupe contribue également à un plan de pension de type prestations définies. Le plan stipule que les membres du comité exécutif prennent leur pension entre 60 et 65 ans et qu'ils ont le droit de recevoir des paiements annuels équivalents à 70% de leur salaire à la date de leur pension (dépendant de leur ancienneté) ou une somme forfaitaire correspondante. Dans le cas de pension anticipée, les paiements annuels sont réduits sur base des calculs actuariels et sur base des conditions stipulées dans le contrat. Les cadres supérieurs participent également au plan d'option d'achat d'actions (voir annexe 24).

La rémunération totale des administrateurs et cadres supérieurs comptabilisée sous la rubrique "charges salariales et autres avantages sociaux" (voir annexe 6) est la suivante :

Millions d'euros	2002	2001
Administrateurs	1	1
Cadres supérieurs	15	18
	16	19

Les montants reçus pour les administrateurs sont essentiellement des tantièmes.

Les montants de 2002 concernent les cadres supérieurs, en ligne avec une réorganisation mise en œuvre début 2002. Les montants de 2001 concernaient aussi d'autres cadres.

TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES (VOIR ANNEXE 13)

Les entreprises associées n'ont pas réalisé de transactions significatives en 2001 et 2002. Par conséquent, il n'y a pas de créances ou de dettes importantes envers les entreprises associées aux dates de clôture. Les transactions avec les entreprises associées sont effectuées selon le principe d'un marché concurrentiel. Le groupe a reçu des dividendes pour un montant de 19m d'euros (2001 : 29m d'euros).

32. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

En novembre 2002, Interbrew a signé une convention portant sur l'acquisition de 70% des activités de brassage du groupe K.K. Brewery, situé dans la province de Yangtze delta pour un prix d'achat provisoire de 37m d'euros. La clôture de la transaction est prévue pour le premier semestre de 2003.

33. ENTREPRISES APPARTENANT AU GROUPE

Les entreprises les plus importantes d'Interbrew sont reprises ci-dessous. La liste complète des participations de la société est disponible auprès de la SA Interbrew, Vaartstraat 94, B-3000 LEUVEN (Belgique). Le nombre total des entreprises consolidées par intégration globale et par mise en équivalence est de 261.

LISTE DES FILIALES LES PLUS IMPORTANTES CONSOLIDÉES

Nom, adresse et pour les filiales soumises à la loi belge, le numéro de TVA.

Nom et adresse	No de TVA	Intérêts du groupe en%
BELGIQUE		
INTERBREW SA Grand' Place 1, 1000 Bruxelles	BE 417.497.106	Société consolidante
BRASSERIE DE L'ABBAYE DE LEFFE SA Place de l'Abbaye 1 - 5500 Dinant	BE 402.531.885	99
BROUWERIJ VAN HOEGAARDEN N.V. Stoopkensstraat 46 - 3320 Hoegaarden	BE 421.085.413	100
COBREW SA Vaartstraat 98 - 3000 Leuven	BE 428.975.372	100
IMMOBREW SA Boulevard Industriel 21 - 1070 Bruxelles	BE 405.819.096	99,9
INTERBREW BELGIUM SA Boulevard Industriel 21 - 1070 Bruxelles	BE 433.666.709	99,98
BOSNIE-HERZEGOVINE		
UNILINE d.o.o. for production and Trade, Export-Import Grude Ivana Gundulica b.b. - 88340 Grude		59
BULGARIE		
KAMENITZA A.D. 1 Business Park Sofia Str., Building 3, 1 st floor, office 103, Mladost 4 - 1715 Sofia		84,78
CANADA		
LABATT BREWING COMPANY LTD 207 Queen's Quay West, Suite 299 - M5J 1A7 Toronto		100
CHINE		
NANJING JINLING BREWERY COMPANY LTD 408 M. Longpan Road - 210001 Nanjing		60
NANJING INTERBREW BREWERY COMPANY LTD Qi Li Qiao - 211800 Nanjing		80
INTERBREW ZHEJIANG HOLDING LTD 8/F Bank of America Tower, 12 - Harcourt Road - Central Hong Kong		100
CROATIE		
ZAGREBACKA PIVOVARA D.D. Ilica 224 - 10000 Zagreb		72

Nom et adresse	Intérêts du groupe en%
TCHÉQUIE	
PRAZSKE PIVOVARY A.S. Nadrazni 84 - CZ-150 54 Praha 5	99,59
FRANCE	
INTERBREW FRANCE SA 14, Avenue Pierre Brossolette BP 9 - 59280 Armentières	100
SOCIÉTÉ AUXILLIAIRE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES SA 14, Avenue Pierre Brossolette BP 9 - 59280 Armentières	100
ALLEMAGNE	
BRAUEREI BECK GmbH & Co KG Am Deich 18/19 – 28199 Bremen	99,96
BRAUERGILDE HANNOVER AG Hildesheimer Str. 132 – 30173 Hannover	99,43
STAROPRAMEN PRAGER BIER VERTRIEBSGESELLSCHAFT GmbH Schwesswitzer Strasse - 6686 Lützen	99,59
BRAUEREI DIEBELS GmbH Brauerei-Diebels-Strasse 1 - 47661 Issum	100
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	
BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL - DIEKIRCH Rue de la Brasserie 1 - 1611 Diekirch	92,88
HONGRIE	
BORSODI SORGYAR Rt. Rackoczi ut 81 - 3574 Bocs	98,7
MONTENEGRO	
TREBJESA A.D. Njegoseva 18 - 81400 Niksic	72,6
ROUMANIE	
COMPANIA DE DISTRIBUTIE NATIONAL SA 18, Av. M. Zorileanu - Sector 1 - Bucharest	96,15
INTERBREW EFES BREWERY SA Gh. Gr. Cantacuzino str. 287- 2000 Ploiesti	50
RUSSIE	
SUN INTERBREW LIMITED 6 Vorontsovsky Park – 117630 Moscow	67,56
KLIN BREWING COMPANY CJSC Moscovskaya 28 - 141600 Klin	67,56
ROSAR ZAO CJSC 2 Solnechnaya - 644073 Omsk	67,10
SLOVAQUIE	
STAROPRAMEN SLOVAKIA s.r.o. Kosická 52 - 821 08 Bratislava	99,59

Nom et adresse	Intérêts du groupe en%
CORÉE DU SUD	
ORIENTAL BREWERY COMPANY LTD 52 Joongsam-Ri, Hyundo-Myon - Cheongwon-Gun	50,92
LES PAYS-BAS	
INTERBREW NEDERLAND N.V. Ceresstraat 13 - 4811 CA Breda	100
INTERBREW INTERNATIONAL B.V. Ceresstraat 19 - 4811 CA Breda	100
ETATS-UNIS	
LABATT USA LLC. Ct Corp. - 1209 Orange Street, DE 19801 Wilmington	70
LATROBE BREWING COMPANY Ct Corp. - 1209 Orange Street, DE 19801 Wilmington	70
UKRAINE	
CHERNIHIV BEER ENTERPRISE "DESNA" CJSC Instrumentalnaya 20 - 14037 Chernigiv	48,8
MYKOLAIV BREWERY "YANTAR" OJSC Yantarna Street 320 – 54050 Mykolaiv	36,6
BREWERY "ROGAN" OJSC Roganskaya str. 161 - 61172 Kharkiv	59,4
ROYAUME-UNI	
BASS BEERS WORLDWIDE LIMITED c/o Simmons & Simmons, City Point, One Ropemaker Street - EC2Y 9SS London	100
INTERBREW UK LTD Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS Luton	100
LISTE DES FILIALES LES PLUS IMPORTANTES CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE	
MEXIQUE	
FEMSA CERVEZA SA DE C.V. Alfonso Reyes 2202 Nte, Colonia, Bella Vista, Nuevo Leon - 64410 Monterrey	30
NAMIBIE	
NAMIBIA BREWERIES LIMITED Peter Müller Street No. 27, P.O. Box 16, Windhoek	28,91

34. COMPTES NON CONSOLIDÉS ABRÉGÉS DE INTERBREW SA

Les documents suivants sont des extraits des comptes annuels statutaires d'Interbrew SA préparés suivant les normes comptables belges. Le rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires, les comptes annuels d'Interbrew SA, ainsi que le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale Belge, dans les délais légaux. Ces documents sont disponibles sur demande à Interbrew SA, Vaartstraat 94, 3000 Leuven.

Seuls les comptes annuels consolidés repris dans les pages précédentes donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats du groupe Interbrew.

Etant donné qu'Interbrew SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur d'acquisition, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 105 du Code des sociétés, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2002, à savoir :

- Le bilan abrégé ;
- Le compte de résultats abrégé ;
- Un résumé des règles d'évaluation ;
- L'état du capital ;
- Le rapport de gestion.

Le rapport de contrôle du commissaire, émis sans réserves, certifie que les comptes annuels non consolidés d'Interbrew SA pour l'année écoulée au 31 décembre 2002 donne un image fidèle de la situation financière et des résultats d'Interbrew SA conformément à toutes les dispositions légales et réglementaires qui les régissent.

BILAN NON CONSOLIDÉ ABRÉGÉ

ACTIF

Millions d'euros	2002	2001
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	8	-
Immobilisations corporelles	4	-
Immobilisations financières	4.273	4.882
	4.285	4.882
Actifs circulants	636	250
Total de l'actif	4.921	5.132

PASSIF

Millions d'euros

	2002	2001
Fonds propres		
Capital	333	332
Primes d'émission	3.212	3.209
Réserve légale	33	33
Réserves indisponibles	1	1
Réserves immunisées	4	4
Réserves disponibles	260	260
Bénéfice reporté	797	847
	4.640	4.686
Provisions et impôts différés	4	2
Dettes		
Dettes à plus d'un an	113	314
Dettes à un an au plus et comptes de régularisation	164	130
	277	444
Total du passif	4.921	5.132

COMPTE DE RÉSULTATS NON CONSOLIDÉ ABRÉGÉ

Millions d'euros

	2002	2001
Produits d'exploitation	180	153
Charges d'exploitation	(218)	(171)
Résultat d'exploitation	(38)	(18)
Résultats financiers	100	152
Résultats exceptionnels	14	-
Impôts sur le résultat	(1)	-
Bénéfice net de l'exercice à affecter	75	134

RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION LES PLUS SIGNIFICATIVES

Conformément à l'article 28 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001, relatif à la mise en application du Code des sociétés, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs immobilisés sont repris à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition y compris les frais accessoires. Les pourcentages et les méthodes utilisés pour les amortissements sont ceux convenus avec l'administration des contributions directes. Les frais accessoires sont ajoutés à l'immobilisé principal auquel ils se rapportent et sont amortis au même rythme.

Immobilisations financières

Les participations sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeur sont comptabilisées en cas de dépréciation durable.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les gains et les pertes qui résultent de ces transactions ainsi que de la conversion des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultats. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Divers

L'entreprise a contracté au profit de certaines filiales des obligations d'investissement qui ne seront exécutées qu'à la réalisation de certaines conditions.

ETAT DU CAPITAL

CAPITAL

	Millions d'euros	Millions d'actions
Capital émis		
Au terme de l'exercice précédent	332,2	431,1
Modifications au cours de l'exercice	0,4	0,5
	332,6	431,6
Représentation du capital		
Action sans mention de valeur	332,6	431,6
Actions nominatives	N/A	250,4
Actions au porteur	N/A	181,2

ENGAGEMENT D'ÉMISSION D'ACTIONS

	Millions d'euros	Millions d'actions
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Droits de souscription en cours	N/A	13,2
Montant du capital à souscrire	10,2	N/A
Nombre maximum d'actions à émettre	N/A	13,2

CAPITAL AUTORISÉ NON SOUSCRIT

	Millions d'euros
	163,2

RAPPORT DE GESTION RELATIF AUX COMPTES ANNUELS STATUTAIRES NON-CONSOLIDÉS D'INTERBREW SA

L'objet social d' Interbrew SA est d'assurer la gestion et le contrôle des entreprises du groupe Interbrew.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS STATUTAIRES

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

L'augmentation des immobilisations incorporelles est liée à l'achat des marques de Labatt International Ltd. L'augmentation des immobilisations corporelles est due à l'augmentation des immobilisés en cours, à l'achat de matériel informatique et d'un camion utilisé pour les 'road shows' marketing. Par conséquent, les amortissements sont plus élevés que l'exercice précédent.

Immobilisations financières

La diminution des immobilisations financières est liée à plusieurs transactions réalisées pendant l'exercice écoulé :

- Remboursement partiel par Interbrew International BV des primes d'émission les 5 et 20 février 2002 ;
- Remboursement de 5m de titres à 0,34 dollar américain par titre le 27 septembre 2002 par China Canton Investment ;
- Vente de 1.284 titres de M Immobilier le 16 juillet 2002.

La diminution des immobilisations financières est compensée en partie par les transactions suivantes :

- Souscription de 80.540 titres de Cobrew lors de l'augmentation de capital du 5 février 2002 ;
- Achat d'un titre de Brandbrew à la société "De Wolf Cosyns Maltings", le 11 Juin 2002 ;
- Achat de 29.330 titres de Brasserie de Luxembourg Mousel Diekirch à la société BM Investment ;
- Achat de 2.217 titres de Brasserie de Luxembourg Mousel Diekirch le 12 juillet 2002 et 3.318 titres à différentes autres dates.

Les créances à plus d'un an

Les autres créances diminuent de 43m d'euros suite au remboursement des prêts accordés aux filiales.

Les créances à un an au plus

Les créances commerciales diminuent de 26m d'euros, en raison des remboursements des montants dus par les filiales. Les autres créances augmentent de 436m d'euros essentiellement dû à l'octroi d'un prêt à Cobrew SA pour un montant de 440m d'euros.

Capital et réserves

La diminution nette du capital et des réserves résulte des éléments suivants:

- 6 augmentations de capital pour un montant de 0,40m d'euros portant ainsi le nombre de titres à 431.643.782. Les primes d'émission, quant à elles, ont augmenté de 2,6m d'euros ;
- le résultat de l'exercice et
- la distribution d'un dividende.

Dettes financières à plus d'un an

La diminution de 201m d'euros résulte du remboursement d'un emprunt auprès des institutions financières pour un montant de 313m d'euros et d'un nouveau prêt à nos filiales de 112m d'euros.

Dettes à un an au plus et comptes de régularisation

L'augmentation des dettes à un an au plus et comptes de régularisation résulte de l'augmentation des papiers commerciaux pour un montant de 39m d'euros.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

L'exercice comptable se clôture par un bénéfice après impôts de 75m d'euros par rapport à un bénéfice après impôts de 134m d'euros en 2001. L'augmentation des produits d'exploitation d'un montant de 27m d'euros est essentiellement liée à la mise en œuvre d'une nouvelle méthodologie relative aux frais de groupe et aux royalties générées par les licences. L'augmentation des charges d'exploitation d'un montant de 47m d'euros s'explique d'une part par les frais exposés pour les récentes acquisitions et d'autre part, par les frais opérationnels relatifs à la croissance de la société. L'évolution des produits financiers s'explique principalement par la diminution de dividendes reçus des filiales pour un montant de 66m d'euros.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DES COMPTES ANNUELS

Nous nous référons à l'annexe 32 (événements importants survenus après la date de clôture) des comptes annuels consolidés.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

En 2002, Interbrew SA a investi 1,7m d'euros principalement dans le domaine des études de marché, comparé à 0,4m d'euros en 2001.

EMISSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION – PROGRAMME “LONG TERM INCENTIVE”

Suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 24 juin 1999 au conseil d'administration d'augmenter le capital social de la société en recourant au capital autorisé, le conseil a décidé les 13 juin et 10 décembre 2002 :

- de supprimer le droit de souscription préférentielle au profit, à titre principal, de cadres et dirigeants, membres du personnel de la société ou de ses filiales, désignés par le “Human Resources and Nominating Committee” ou par le “Chief Executive Officer”, et, à titre accessoire, au profit de certains administrateurs de la société ;
- d'émettre en faveur de ces mêmes cadres et administrateurs 280.000 droits de souscription au prix de 32,70 euros par droit de souscription (décision du 13 juin 2002) et 3.500.000 droits de souscription au prix de 21,83 euros (décision du 10 décembre 2002). Ces nombres de droits de souscription sont des nombres maximaux. Les nombres de droits de souscription effectivement octroyés peuvent être inférieurs.

Tous les droits de souscription sont nominatifs. Chaque droit de souscription confère le droit de souscrire à une action ordinaire de la société.

Ces droits pourront être exercés jusqu'au dixième anniversaire de leurs dates d'émission respectives. Un premier tiers de ces droits de souscription pourra être exercé à partir du 1^{er} janvier 2004. Un deuxième tiers pourra être exercé à partir du 1^{er} janvier 2005. Le troisième tiers pourra être exercé à partir du 1^{er} janvier 2006.

Les émissions décrites ci-dessus sont conformes à l'intérêt de la société et de ses actionnaires, puisqu'elles visent à motiver la direction en vue du développement à long terme des activités de la société.

Par rapport au nombre d'actions représentatives du capital, les émissions décrites ci-dessus sont relativement modestes et n'entraîneront, en cas d'exercice des droits de souscription, qu'une dilution limitée de la participation des actionnaires actuels. La suppression du droit de préférence n'a donc qu'un faible impact pour les actionnaires, notamment en ce qui concerne leur quote-part dans les bénéfices et les fonds propres.

RAPPORT CONCERNANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS (ARTICLE 523 DU CODE DES SOCIÉTÉS)

Conformément au Code des sociétés, un administrateur qui a un intérêt opposé dans une décision du conseil d'administration, ne peut assister aux discussions et délibérations qui précèdent la décision du conseil et ne peut prendre part au vote. En outre, il doit informer le commissaire de la société de son intérêt opposé.

En 2002, cette procédure a été appliquée à deux reprises. Ci-après est repris le contenu des procès-verbaux des décisions en question indiquant les raisons de l'intérêt opposé, la nature de la décision, sa justification ainsi que les conséquences patrimoniales pour la société.

1. A l'occasion de la décision du conseil d'administration du 13 juin 2002 d'émettre des droits de souscription dans le cadre du capital autorisé au profit des cadres et dirigeants de la société et de ses filiales, ainsi qu'à titre accessoire au profit de certains administrateurs de la société, Messieurs Frédéric de Mevius, Arnoud de Pret Roose de Calesberg, Philippe de Spoelberch, Remmert Laan, Alexandre Van Damme et Charles Adriaenssen ont déclaré, en tant que bénéficiaires des droits de souscription, avoir un intérêt opposé de nature patrimoniale. Par conséquent, ils n'ont pas participé aux délibérations du conseil, ni au vote.

Conformément à l'article 523, paragraphe premier, al. 2 du Code des sociétés, le président expose ensuite les éléments suivants. Chaque droit de souscription confère le droit de souscrire à une action ordinaire nouvelle de la société au prix d'exercice de 32,70 euros par droit de souscription. L'émission de ces droits de souscription a lieu dans le cadre du plan d'intéressement à long terme de la société (long term incentive). Elle est réservée à titre principal, à des cadres et dirigeants membres du personnel de la société ou de celui de ses filiales et, à titre accessoire, à des administrateurs de la société. Cette émission de droits de souscription vise à mieux aligner les intérêts des actionnaires et des cadres et dirigeants et, par conséquent, à impliquer ces derniers davantage encore dans la stratégie à long terme de la société. Elle vise également à les fidéliser par l'écoulement d'une certaine durée. L'émission impliquera les administrateurs bénéficiaires davantage encore dans leur fonction de surveillance. Au total 48.600 droits de souscription seront attribués à ces administrateurs dans le cadre de la présente émission.

Par rapport au nombre d'actions représentatives du capital, l'émission de droits de souscription en faveur des administrateurs est relativement modeste et n'entraînera, en cas d'exercice des droits de souscription, qu'une dilution limitée de la participation des actionnaires actuels. En effet, si tous les droits de souscription à l'émission desquels le conseil d'administration entend procéder ce jour en faveur d'administrateurs, sont exercés, les nouvelles actions qui résulteront de cet exercice ne représenteront qu'un pourcentage minime des actions existantes aujourd'hui. L'émission est également susceptible d'entraîner une dilution financière pour les actionnaires, résultant de la différence entre le prix d'exercice des droits de souscription et la valeur de l'action de la société au moment de l'exercice des droits. Cette dilution financière sera en toute hypothèse limitée, eu égard au nombre de droits de souscription émis. Cette émission n'a donc qu'un faible impact pour les actionnaires, notamment en ce qui concerne leur quote-part dans les bénéfices et les capitaux propres.

2. A l'occasion de la décision du conseil d'administration du 10 décembre 2002 d'émettre des droits de souscription dans le cadre du capital autorisé au profit des cadres et dirigeants de la société et de ses filiales, ainsi qu'à titre accessoire au profit des administrateurs indépendants de la société, Messieurs Pierre Jean Everaert, Jean-Luc Dehaene, Allan Chapin, Kees Storm, Peter Harf et Bernard Hanon ont déclaré, en tant que bénéficiaires des droits de souscription, avoir un intérêt opposé de nature patrimoniale. Par conséquent, ils n'ont pas participé aux délibérations du conseil, ni au vote. Monsieur Philippe de Spoelberch a présidé la séance.

Conformément à l'article 523, paragraphe premier, al. 2 du Code des sociétés, le président expose ensuite les éléments suivants. Chaque droit de souscription confère le droit de souscrire à une action ordinaire nouvelle de la société au prix d'exercice de 21,83 euro par droit de souscription. L'émission de ces droits de souscription a lieu dans le cadre du plan d'intéressement à long terme de la société ("long term incentive"). Elle est réservée à titre principal, à des cadres et dirigeants membres du personnel de la société ou de celui de ses filiales et, à titre accessoire, à des administrateurs de la société. Cette émission de droits de souscription vise à mieux aligner les intérêts des actionnaires et des cadres et dirigeants et, par conséquent, à impliquer ces derniers davantage encore dans la stratégie à long terme de la société. Elle vise également à les fidéliser par l'écoulement d'une certaine durée. L'émission impliquera les administrateurs bénéficiaires d'avantage encore dans leur fonction de surveillance. Au total, 78.500 droits de souscription seront attribués à ces administrateurs dans le cadre de la présente émission.

Par rapport au nombre d'actions représentatives du capital, l'émission de droits de souscription en faveur des administrateurs est relativement modeste et n'entraînera, en cas d'exercice des droits de souscription, qu'une dilution limitée de la participation des actionnaires actuels. En effet, si tous les droits de souscription à l'émission desquels le conseil d'administration entend procéder ce jour en faveur d'administrateurs sont exercés, les nouvelles actions qui résulteront de cet exercice ne représenteront qu'un pourcentage minime des

actions existantes aujourd'hui. L'émission est également susceptible d'entraîner une dilution financière pour les actionnaires, résultant de la différence entre le prix d'exercice des droits de souscription et la valeur de l'action de la société au moment de l'exercice des droits. Cette dilution financière sera en toute hypothèse limitée, eu égard au nombre de droits de souscription émis. Cette émission n'a donc qu'un faible impact pour les actionnaires, notamment en ce qui concerne leur quote-part dans les bénéfices et les capitaux propres.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MISSIONS CONFIEES AU COMMISSAIRE ET LES HONORAIRES S'Y RAPPORTANT

Notre commissaire est la Société de Reviseurs d'Entreprises, KPMG, représenté par Monsieur Erik Helsen, reviseur d'entreprise.

Les honoraires de base relatifs à la révision des comptes annuels d'Interbrew et de ses filiales sont déterminés par l'assemblée générale des actionnaires après revue et approbation par le comité d'audit et financier, et le conseil d'administration de la société. Les honoraires concernant les services prestés par KPMG au plan mondial pour l'exercice 2002 s'élèvent à 8.357.000 euros (2001 : 8.439.000 euros) dont 3.656.000 euros (2001 : 3.047.000 euros) pour le contrôle annuel des états financiers, 3.198.000 euros (2001 : 4.332.000 euros) pour d'autres prestations de contrôle, 410.000 euros (2001 : 258.000 euros) pour des conseils fiscaux, et 1.093.000 euros (2001 : 802.000 euros) pour des services divers. Les autres prestations de contrôle concernent principalement des 'due diligence' financières en assistant Interbrew lors des acquisitions et des cessions de filiales.

DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis et par un vote spécial de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour les missions accomplies dans le cadre de leurs mandats durant l'exercice écoulé.

BÉNÉFICE À AFFECTER

Nous vous proposons de payer un dividende brut de 0,33 euros par action, soit la distribution d'un dividende total de 142m d'euros.

Sous réserve d'approbation, le dividende net de 0,2475 euros par action sera payable à partir du 30 avril 2003 contre remise du coupon numéro 3 joint à la nouvelle action au porteur ou un dividende net de 0,2805 euros par action si le coupon numéro 3 est présenté simultanément avec le coupon VVPR portant le même numéro d'ordre.

Le 18 mars 2003

Rapport du commissaire

A l'attention du conseil d'administration et des actionnaires d'Interbrew SA

Nous avons audité les bilans consolidés ci-joints d'Interbrew SA et des ses filiales (le « Groupe ») aux 31 décembre 2002 et 2001, ainsi que les comptes de résultats consolidés, les états consolidés des bénéfices et pertes pris en compte et le tableau de flux de trésorerie consolidés. Ces comptes annuels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Société. Notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés basée sur les contrôles que nous avons effectués.

Attestation sans réserve concernant les comptes consolidés

Nous avons effectué nos contrôles selon les Normes d'Audits Internationaux (ISA) émises par l'International Federation of Accountants; ces normes professionnelles requièrent que notre revision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives. Un contrôle consiste à examiner, par sondages, la justification des montants et autres informations contenus dans ces comptes annuels consolidés. Il consiste, également, à évaluer le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations faites par les administrateurs et à évaluer la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle de la situation financière consolidée, ainsi que des résultats consolidés, et du financement du Groupe au 31 décembre 2002 et 2001, en conformité avec les Normes Comptables Internationales (IFRS), comme elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).





Attestations complémentaires

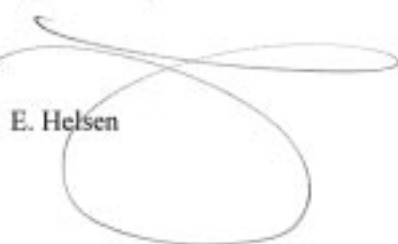
Les attestations complémentaires suivantes sont fournies de façon à compléter le rapport de contrôle mais ne sont pas de nature à modifier notre attestation des comptes annuels consolidés :

- Le rapport de gestion consolidé contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels consolidés ;
- Comme mentionné dans l'annexe 1(A), les comptes annuels consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes Comptables Internationales (IFRS) comme elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board, en conformité avec la dérogation accordée par la Commission Bancaire et Financière du 19 décembre 2000. Les comptes annuels consolidés sont en conformité avec les dispositions de la Septième Directive Européenne, sauf pour la comptabilisation de certains instruments financier qui, comme mentionné dans les annexes 1(V) et 27, ont été comptabilisés à leur juste valeur, en conformité avec les exigences des Normes Comptables Internationales (IFRS).

Leuven, le 18 mars 2003

Klynveld Peat Marwick Goerdeler, Reviseurs d'Entreprises

Commissaire
représentée par



E. Helsen

Information aux actionnaires

RÉSULTATS, DIVIDENDES, ACTIONS ET COURS DE L'ACTION

Euro par action sauf indication contraire	2002	2001	2000	Non IAS 1999	Non IAS 1998
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	2,42	2,45	2,60	1,62	1,36
Bénéfice par action avant amortissements du goodwill et coûts de restructuration ⁽¹⁾⁽²⁾	1,51	1,44	1,04	0,82	0,69
Dividende par action ⁽¹⁾	0,33	0,29	0,21	0,18	0,15
Cours de l'action maximum	34,5	37,5	38,1	N/A	N/A
Cours de l'action minimum	19,1	25,5	34,0	N/A	N/A
Cours de l'action à la clôture	22,5	30,75	37,12	N/A	N/A
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions d'actions)	431	429	335	323	322
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en millions d'actions)	435	434	343	332	336
Volume d'actions négocié (en millions d'actions)	113	119	30	N/A	N/A

ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2002	En millions d'actions	% du capital
Stichting Interbrew	275,0	63,72
Fonds Interbrew-Baillet Latour	3,4	0,78
Fonds Verhelst	4,5	1,04
Marché	148,7	34,46
	431,6	100,00

⁽¹⁾ Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions

⁽²⁾ Bénéfice courant net hors coûts de restructuration et amortissements du goodwill, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION INTERBREW, COMPARÉ AU DOW JONES EURO STOXX 50



CALENDRIER FINANCIER

Publication des résultats de 2002	19 mars 2003
Rapport annuel	2 avril 2003 sur www.interbrew.com 14 avril 2003 version imprimée
Assemblée générale des actionnaires	29 avril 2003
Païement du dividende	30 avril 2003
Publication des résultats du premier semestre 2003	9 septembre 2003
Publication des résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2003	28 octobre 2003
Publication des résultats de l'exercice 2003	3 mars 2004

CONTACT AVEC LES INVESTISSEURS

Patrick Verelst
Vice President Investor Relations
Vaartstraat 94
3000 Leuven
Belgium
Tél: +32-16 31 55 41
E-mail: Patrick.verelst@interbrew.com

Adresses

SIEGE SOCIAL

Grand'Place 1
1000 Brussels
Belgium
Tel: + 32-2 504 96 60
www.interbrew.com

ALLEMAGNE

Interbrew Deutschland
Am Deich 18/19
28199 Bremen
Tel: + 49-421 5094 0
Fax: + 49-421 5094 667

BELGIQUE

S.A. Interbrew Belgium N.V.
Vaartkom 31
3000 Leuven
Tel: + 32-16 24 71 11
Fax: + 32-16 24 74 07

BOSNIE-HERZEGOVINE

Uniline d.o.o.
Ivana Gunduliceva b.b.
88340 Grude
Tel: + 387-88 661 670
Fax: + 387-88 662 700

BULGARIE

Kamenitza AD
1 Business Park Sofia Str.
Building 3, 1st floor, office 103
Mladost 4
Sofia 1715
Tel: + 359-32 63 20 05
Fax: + 359-32 62 87 06

CANADA

Labatt Brewing Company Ltd
207 Queen's Quay West
Suite 299
P.O. Box 133
Toronto, Ontario
M5J 1A7
Tel: + 1-416 361 50 50
Fax: + 1-416 361 52 00
www.labatt.com

CHINE

Nanjing Jinling Brewery
Company Ltd
408 Longpan Zhonglu
Nanjing
Jiangsu Province, 2/000/ PRC
Tel: + 86-25 458 80 22
Fax: + 86-25 459 71 49

COREE DU SUD

Oriental Brewery Co., Ltd.
8F, Hanwon Bldg.
1449-12, Seocho-Dong
Seocho-Gu, Seoul
South Korea 137-070
Tel: + 82 2 2149 5006
Fax: + 82 2 2149 5380

CROATIE

Zagrebacka Pivovara d.d.
Ilica 224
10000 Zagreb
Tel: + 385-1 39 00 199
Fax: + 385-1 37 74 639

CUBA

Cervecería Bucanero S.A.
Ave Kohly # 269 esq a26
Plaza de la Revolución
Ciudad Habana, Cuba
Tel: + 537-8816521, 8816578
Fax: + 537-8816379

ESPAGNE

Interbrew Spain
Fructuos Gelabert, 2-4, 8° 2°
Edificio Conata I
08970 Sant Joan Despi
(Barcelona)
Tel: + 34-93 480 83 20
Fax: + 34-93 477 15 40

ETATS-UNIS

Labatt USA
CT Corp.- 1209 Orange Street
Wilmington, DE 19801
Tel: + 1-203 750 66 00
Fax: + 1-203 750 66 99

FRANCE

Interbrew France S.A.
14, Av. Pierre-Brossolette
B.P. 9
59280 Armentières Cedex
Tel: + 33-3 2048 30 30
Fax: + 33-3 2048 31 97

GRAND-DUCHE DU LUXEMBOURG

Brasserie de Luxembourg
Mousel Diekirch S.A.
1, Rue de la Brasserie - BP 148
9214 Diekirch
Tel: + 352-80 21 31 1
Fax: + 352-80 39 23

HONGRIE

Borsodi Sörgyár Rt.
Rákóczi u. 81
3574 Bocs
Tel: + 36-46 329 139
Fax: + 36-46 318 481

ITALIE

Beck's Italia Srl
Via Sanvito Silvestro 103
21100 Varese
Tel: + 39-0332 825031
Fax: + 39-0332 227559

MEXIQUE

Femsa Cerveza
S.A. de C.V.
Avenida Alfonso Reyes
2202 Nte, Monterrey, Nuevo León
64442 México
Tel: + 52-8 328 54 30
Fax: + 52-8 328 54 54

PAYS-BAS

Interbrew Nederland N.V.
Ceresstraat 13
Postbus 3212
4811 CA Breda
Tel: + 31-76 525 24 24
Fax: + 31-76 525 25 05

REPUBLIQUE TCHEQUE

Pražské Pivovary a.s.
Nadrazní 84
150 54 Praha 5
Tel: + 42-02 571 91 111
Fax: + 42-02 571 91 288

ROUMANIE

S.C. Compania de Distributie
National S.A.
Str. Av. M. Zorileanu, 18
Sector 1, Bucharest
Tel: + 40-1 224 02 00
Fax: + 40-1 224 02 59

ROYAUME-UNI

Interbrew UK Ltd
Porter Tun House
500 Capability Green, Luton
Bedfordshire LU1 3LS
Tel: + 44-1582 39 11 66
Fax: + 44-1582 39 73 97

RUSSIE

SUN Interbrew Russia
6 Vorontsovsky Park
Moscow 117630
Tel: + 7-095 960 23 60
Fax: + 7-095 960 23 62

SERBIE & MONTENEGRO

IPS Trebjesa A.D.
Njegoseva 18
81400 Niksic/Montenegro
Tel: + 381-83 242 433
Fax: + 381-83 243 866

SINGAPORE

Interbrew Asia Pacific
360 Orchard Road
International Building #11-01
Singapore 238869
Tel: + 65-6738 1742
Fax: + 65-6737 5975

SLOVAQUIE

Staropramen-Slovakia s.r.o.
Kosická 52
82108 Bratislava
Tel: + 421-2 555 74 772
Fax: + 421-2 555 74 976

SLOVENIE

Pivovarna Union d.d.
Pivovarnarska ul. 2
SI - 1000 Ljubljana
Tel: + 386-1 471 72 17
Fax: + 386-1 471 72 55

UKRAINE

SUN Interbrew Ukraine
5A Tereshchenkovskaya str.
01004 Kiev
Tel: + 380-44 490 73 10
Fax: + 380-44 490 73 23